



### COOPÉRATION

# Denis Sassou N'Guesso au sommet Italie-Afrique



Le chef de l'Etat congolais est arrivé le 27 janvier à Rome où il participe, pendant deux jours, au sommet Italie-Afrique portant sur la coopération entre les deux parties en matière d'énergie. L'objectif est d'approvisionner l'Union européenne en produits énergétiques et de promouvoir le développement des pays africains afin de réduire les flux migratoires illégaux vers le vieux continent. En marge de ce sommet se tiendra un forum entre l'Italie et la République du Congo.

Page 9

*Le président Denis Sassou N'Guesso recevant un bouquet de fleurs à son arrivée en Italie*

### INONDATIONS

## Près de 1 800 000 personnes affectées



Des victimes des inondations dans le Nord Congo

Publié le 26 janvier à Brazzaville, le rapport d'évaluation rapide des inondations indique que 1 790 968 personnes sont affectées par la catastrophe qui touche neuf départements sur les douze que compte le Congo. Les besoins en terme d'assistance ne sont pas les mêmes d'une localité à une autre. « L'on constate un début de la décrue dans la Likouala et dans le Kouilou tandis que la situation est critique à Makotimpoko », a expliqué la directrice de l'action humanitaire, Carine Ibata.

Page 7

### DISPARITION

## Le PCT perd l'un de ses cofondateurs

L'un des cofondateurs du Parti congolais du travail (PCT) en 1969 et ancien sénateur, Jean-Pierre Nonault est décédé le 25 janvier à Paris en France, à l'âge de 87 ans. Membre d'honneur du PCT jusqu'à ses derniers jours, l'illustre disparu traîne une grande carrière politique, diplomatique et administrative. Il a dirigé avec maestria les préparatifs et les travaux du 6e congrès extraordinaire qui avait pour missions, entre autres, de panser les déchirures internes nées du débat sur la refondation du PCT. La nouvelle génération qui s'engage sur le chemin de la politique devrait s'inspirer de son expérience.

Page 6



Jean-Pierre Nonault

### PROJET BACASI

## Quelque cinq mille hectares d'arbres déjà plantés



La ministre Rosalie Matondo recevant l'équipe FRMDR

Près de deux ans après son lancement, le projet Batéké carbon sink (Bacasi) a réalisé des plantations d'acacias et de manioc sur une superficie de cinq mille hectares. L'état d'avancement du projet a été présenté à la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, par l'équipe de gestion conduite par Michel Gally, le 25 janvier à Brazzaville. « Un travail important a été fait avec la population pour

qu'elle intervienne dans l'agroforesterie avec une partie plantation d'acacias et une autre de manioc. Cette année, deux cents familles vont intervenir dans la partie agroforesterie », a indiqué Michel Gally.

Page 5

### Éditorial

## CAN et Cash

Page 2



## ÉDITORIAL

## CAN et cash

C'est un univers attrayant et à la fois impitoyable, le football. En Côte d'Ivoire où se joue la 34<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), les sélectionneurs sont dans le viseur des fédérations et le payent cash pour « absence de résultats ». La phase de groupes engagée du 13 au 24 janvier a ainsi vu une demi-douzaine d'entre eux faire leurs valises.

Côte d'Ivoire, Algérie, Ghana, Tunisie, Gambie, Tanzanie sont les pays concernés par cette vague de départ des coaches, alors que la plus prestigieuse fête africaine du ballon rond attendra de désigner son futur champion, le 11 février. D'ici là que d'autres évictions frappent d'autres entraîneurs pour les mêmes motifs ne sera que moins surprenant.

Ceci dit, le niveau actuel du football continental est remarquable tant par le talent individuel des athlètes que par l'esprit de groupe qui les anime. Entre les vainqueurs pronostiqués sur le papier et la réalité du jeu sur le terrain s'impose une leçon fort intéressante pour les chroniqueurs, à savoir que les notions de « grande » et de « petite » équipe sont fragmentaires.

Au demeurant, et c'est là-dessus que les Fédérations africaines de football ont du travail, les jeunes talents détectés à l'occasion des rencontres que l'on suit tous avec intérêt méritent d'être mieux encadrés pour espérer rejoindre les stars du continent qui excellent dans les championnats professionnels du monde. Pour cette pépinière en quête de débouchés, la CAN est sans doute un rendez-vous de toutes les opportunités.

Pour les accompagner, les pouvoirs publics ont un rôle essentiel dans la mise à la disposition de la jeunesse des installations sportives susceptibles de les élever au rang où on les attend. On serait aussi heureux de voir enfin émerger sur le continent un corps d'entraîneurs qualifiés et bien traités qui gagneraient convenablement leur vie comme cela se passe sous d'autres cieux.

En attendant, savourons les belles affiches des huitièmes de finale et observons ce qu'il en sera des sélectionneurs restés en lice.

Les Dépêches de Brazzaville

## RÉFORME DE L'ÉTAT

## La Turquie disposée à accompagner le Congo

L'ambassadeur de la République de Turquie au Congo, Hilmi Ege Türemen, a été reçu le 25 janvier à Brazzaville par le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Réforme de l'Etat, Luc-Joseph Okio. Les deux hommes ont fait le tour de la coopération turco-congolaise, notamment en matière de réforme des institutions publiques.



La poignée de main entre Luc-Joseph Okio et Hilmi Ege Türemen

Le tête-à-tête du ministre Luc-Joseph Okio avec l'ambassadeur Hilmi Ege Türemen s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens d'amitié entre le Congo et la Turquie. Le diplomate turc a fait part de la volonté de son pays de favoriser le transfert de connaissances au moyen du renforcement des capacités des cadres du ministère congolais chargé de la Réforme de l'Etat dans divers domaines dont celui de la digitalisation.

Les deux interlocuteurs ont convenu d'œuvrer en faveur de

la consolidation de la coopération turco-congolaise en matière de réforme de l'Etat. Par ailleurs, Hilmi Ege Türemen s'est montré rassurant quant à la perspective qu'offre cette coopération, en se fondant sur les liens tissés avec le ministre Luc-Joseph Okio qui fut le premier ambassadeur du Congo en Turquie.

Au cours d'une rencontre avec ses collaborateurs, le 19 janvier, Luc-Joseph Okio a défini les grands chantiers de son département ministériel pour cette

année. Il s'agit de la finalisation des projets de loi sur le contenu local, l'Agence de régulation du contenu local, les centres de gestion agréés et sur la justice restauratrice ; l'élaboration des textes d'application de la loi portant orientation de la réforme de l'Etat; l'élaboration et la validation du livre des normes des écrits administratifs; l'étude sur la simplification et la dématérialisation des procédures administratives de l'administration publique...

Fiacre Kombo

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

## Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngonon

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com



## FORUM SUR LA DÉCENTRALISATION

## Les CGLU-Afrique évaluent le niveau d'exécution des décisions

En séjour de travail à Brazzaville, la délégation des Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLU-Afrique), conduite par le secrétaire général, Jean-Pierre Elong Mbassi, a échangé, le 25 janvier, avec le ministre délégué, en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé. Les échanges ont tourné autour de la mise en œuvre des conclusions du forum sur la revitalisation et la redynamisation de la décentralisation et du développement local, organisé en mars dernier.

Accompagné de trois autres membres de l'organisation africaine des collectivités territoriales, Jean-Pierre Elong Mbassi s'est dit satisfait du niveau d'exécution de certaines décisions. « Il y a un forum qui s'est tenu ici, il y a quelques temps. Nous sommes venus voir quelles sont les suites de cette rencontre, comment le ministère se préparait à la réalisation de ses conclusions. Nous sommes très contents de voir qu'un certain nombre de dispositions qui ont été arrêtées au forum sont déjà en place, par exemple en ce qui concerne le développement communautaire avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) », a expliqué le secrétaire général des CGLU-Afrique à l'issue de la séance de travail.

Juste Désiré Mondelé et ses hôtes ont, par ailleurs, passé en revue quelques aspects de la coopération décentralisée. « Vous savez qu'un certain nombre d'accords de coopération avaient été signés lors de ce forum, et nous sommes contents de voir que cette coopération progresse, que des missions de coopération sont parties du Congo vers le Maroc, que des projets sont en cours de maturation. L'actuel appel à projet



Juste Désiré Mondelé s'entretenant avec la délégation des CGLU-Afrique/Adiac

du Fonds africain d'appui à la coopération décentralisée du Maroc se ferme le 30 mars prochain ; donc il y a encore moyen pour le Congo de présenter des projets à ce fonds.

Nous sommes venus raviver ce point au niveau des autorités congolaises », a poursuivi Jean-Pierre Elong Mbassi.

Selon lui, le ministre en charge de la Décentralisation et du Dé-

veloppement local a rappelé à cette délégation que les collectivités locales sont un levier important pour l'emploi des jeunes. Il prévoit, a-t-il annoncé, d'organiser un salon des métiers des

collectivités territoriales lors de la Journée africaine de la décentralisation et du développement local, célébrée le 10 août de chaque année. Un jalon important, d'après les CGLU-Afrique dont la mission principale est de promouvoir la décentralisation sur le continent.

Jean-Pierre Elong Mbassi a, enfin, rappelé que son institution a créé la plus importante plateforme de dialogue sur la gouvernance locale au niveau continental, avec l'organisation depuis 1998 du Sommet africités. Le cinquième Sommet organisé à Dakar, au Sénégal, en décembre 2012, avait, a-t-il rappelé, pour thème « Construire l'unité de l'Afrique pour promouvoir son développement à partir des territoires ». Il a conclu en indiquant: « Pour nous, il n'y a aucune chance que ce continent soit uni si la population à la base n'est pas au cœur de ce mouvement d'unification. C'est pourquoi, que les territoires soient à la base de la légitimité des institutions publiques. Le niveau local est le niveau de vérification du développement, c'est pour cela que la décentralisation est au cœur du développement et de l'intégration continentale ».

Parfait Wilfried Douniama

**« ...Un certain nombre d'accords de coopération avaient été signés lors du forum, et nous sommes contents de voir que cette coopération progresse, que des missions de coopération sont parties du Congo vers le Maroc, que des projets sont en cours de maturation. L'actuel appel à projet du Fonds africain d'appui à la coopération décentralisée du Maroc se ferme le 30 mars prochain ; donc il y a encore moyen pour le Congo de présenter des projets à ce fonds. Nous sommes venus raviver ce point au niveau des autorités congolaises »**

## LE FAIT DU JOUR

## RDC : en appelant à l'unité

En appelant lors de son investiture, le 20 janvier, ses compatriotes à consolider le « vouloir vivre collectif », le président Félix Tshisekedi s'est engagé à élever la cohésion nationale au cœur de son second mandat gagné à l'issue d'un processus électoral qui s'est conclu dans la quiétude. Malgré les appréhensions des parties prenantes et des observateurs de son pays, la République démocratique du Congo (RDC) s'en est plutôt bien sortie.

Comme chez ses voisins, les préoccupations fondamentales restent les mêmes car chaque fois y sont dénoncés les phénomènes énumérés par le chef de l'Etat de RDC nouvellement élu lors de son allocution : « Les fléaux de la haine, du tribalisme, du clanisme et toutes les antivaleurs ». De ce point de vue, soulignait-il, le « vouloir vivre collectif » doit être entrevu « comme une valeur sacrée que nous léguerons aux générations futures ».

Le problème des joutes électorales

telles que celles que vient de vivre la RDC est qu'une fois la bataille présidentielle gagnée, l'élu est confronté aux défis qui ne concernent pas seulement les hommes et les femmes ayant voté pour lui. En matière de partage des postes au gouvernement ou dans la grande administration, le compte peut être positif pour ceux et celles que l'on dit avoir « mouillé » le maillot, mais les questions du quotidien de la population n'ont pas de couleur.

Félix Tshisekedi en a divulgué les plus urgentes à ses yeux : désenclavement des territoires, développement des chaînes de valeurs agricoles, assainissement des villes. Disant ne plus répéter les « erreurs du passé », le président pensait peut-être à son premier mandat (2018-2023) avec son célèbre « Programme de 100 jours », dont l'exécution, supposée chaotique, avait donné lieu à un procès public retentissant ; peut-être aussi aux deux premières années terminées en queue de poisson avec ses ex-alliés du Front commun pour le Congo ?

Toujours est-il que si, hier, le président de l'Union pour la démocratie et le progrès social a dû batailler dur pour se forger une assise et gouverner, cette fois les débats semblent de ce point de vue moins heurtés tant sa coalition est censée lui assurer un équilibre convenable (quelque 430 sièges gagnés sur 470 selon les résultats provisoires). Il lui restera cependant à entreprendre le fameux partage, sujet à toutes les controverses quand ceux qui estiment être en droit de bénéficier des retombées du combat mené ensemble se sentent floués ou peu récompensés. Le calcul à ce niveau n'est jamais simple au regard des forces de toute nature qui rôdent autour de la victoire électorale du mois de décembre. Sans occulter le défi sécuritaire. Le 20 janvier, même s'il a dénoncé avec force « les velléités obscures de certains Etats voisins, d'acteurs extérieurs ou internationaux avec la complicité lâche de certains des nôtres », Félix Tshisekedi n'a pas joué les va-t-en-guerre, contrairement à la posture qu'il avait tenue durant la campagne

électorale. A priori, la présence de ses nombreux hôtes de marque l'en a dissuadé, mais si l'on voit bien, il n'est pas toujours bénéfique de mettre la guerre dans la tête de ses concitoyens à travers les médias. La guerre, imposée ou voulue, n'a jamais été qu'un pis-aller.

Attaché à sauvegarder l'intégrité de son pays et assurer la quiétude à son peuple, Félix Tshisekedi a promis une profonde restructuration des forces armées et de sécurité, mais aussi le renforcement de la diplomatie. Oui, la diplomatie dans ce qu'elle peut produire de constructif quand elle éloigne la guerre et ses affreuses conséquences, de possibilités quand elle rapproche les vues et bâtit un avenir commun pour une région aussi riche que celle que partage la RDC avec tous ses voisins.

La diplomatie intérieure aussi, quand en revêtant l'habit du dialogue, elle consacre la cohésion nationale comme clé du développement.

Gankama N'Siah



## SÛRETÉ DE L'AVIATION CIVILE

## Le Congo se prépare pour sa prochaine évaluation

Lors de la session ordinaire du Comité national de sûreté de l'aviation civile, le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi, a rappelé que le Congo fera l'objet d'un audit de sûreté par l'organisation de l'aviation civile internationale, dans un avenir proche.

« Il faut se préparer à accueillir cette mission avec plus d'assurance afin que les résultats de celle-ci donnent la réelle mesure des efforts fournis », a-t-il fait savoir. Il a souligné que toutes les entités concernées sont appelées à s'impliquer pour apporter des améliorations aux systèmes de supervision de la sûreté de l'aviation civile congolaise. Par ailleurs, Honoré Sayi a rappelé que la session du Comité national de sûreté de l'aviation civile, tenue le 14 juillet 2023, avait permis d'adopter des amendements aux programmes nationaux relatifs à la sûreté. Il s'agit notamment des amendements au programme national de sûreté de l'aviation civile ; des amendements au programme national



Le ministre en charge des Transports ouvrant les travaux de la session Adiac

**« A travers tous ces documents, le Congo s'est engagé dans un processus devant se traduire par les actions concrètes en termes de formation, de contrôle qualité, d'acquisition et de maintenance des équipements de sûreté »**

de formation en sûreté de l'aviation civile et des amendements au programme national de contrôle de la qualité de la sûreté de l'aviation civile. « A travers tous ces documents, le Congo s'est engagé dans un processus devant se traduire par les actions concrètes en termes de formation, de contrôle qualité, d'acquisition et de maintenance des équipements de sûreté », avait-il indiqué.

Pour le ministre en charge des Transports, les conclusions tirées des travaux de cette session ordinaire du Comité national de sûreté de l'aviation civile traduisent l'engagement du pays à garantir la sûreté des personnes et des biens sur les plateformes aéroportuaires.

**Rominique Makaya**

## MINES

## Booster les minéraux de développement négligés

Le ministère des Industries minières et de la Géologie organise, du 25 janvier au 1er février à Brazzaville, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), la première session technique de renforcement des capacités et de partage d'expériences sur la formalisation, l'environnement, la santé et la sécurité dans le secteur des minéraux de développement en République du Congo.

S'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Afrique, Caraïbes et Pacifique/ Union européenne (ACP-UE) en faveur des minéraux de développement, le projet est financé à hauteur de 13,1 millions d'euros par la Commission européenne et mis en œuvre par le Pnud. Il vise à améliorer le profil et la gestion des minéraux négligés, notamment les minéraux industriels, les matériaux de construction, les pierres de taille et pierres semi-précieuses.

Le représentant résident adjoint du Pnud au Congo, Henry René Diouf, a rappelé que les minéraux de développement négligés, bien que cruciaux pour le développement durable, n'ont pas reçu l'attention qu'ils méritent jusqu'à présent. Cela en dépit de leur potentiel significatif pour améliorer les moyens de subsistance des communautés à travers le monde. Il a aussi déploré le fait que la plupart des Etats accordent, dans le cadre de leur développement économique, une grande importance à l'industrie minière du fait de son fort potentiel de contribution au Produit intérieur brut et délaissent les minéraux du dévelop-

pement. « Et pourtant, ces derniers sont économiquement importants dans les localités ou départements de leur exploitation et procurent de l'emploi, des revenus conséquents pour le bien-être social et économique des communautés et contribuent à la réduction de la pauvreté. Ainsi, pour le Pnud et ses partenaires, les minéraux du développement sont le levier important pour le développement économique et la réalisation des Objectifs du développement durable », a-t-il déclaré.

Ainsi, conscient des défis auxquels ce secteur est confronté et des risques que l'exploitation de ces minéraux portent sur l'environnement, la santé et la sécurité, il est judicieux, a-t-il expliqué, d'apporter un appui en vue de contribuer au renforcement des capacités des acteurs et institutions du secteur. D'où la nécessité de diffuser les meilleures pratiques respectueuses de l'environnement ; d'améliorer les conditions de travail garantissant la santé et la sécurité des exploitants ; d'apporter aux bénéficiaires de cette session des outils techniques pouvant faci-



Les participants Adiac

ter leur accès aux technologies adéquates et aux finances pour booster le développement de ce secteur.

« En investissant dans la recherche, la formation, les infrastructures et les services d'appui, nous pouvons créer un environnement propice à l'épanouissement de ce secteur négligé. Ensemble, nous pouvons transformer les minéraux de développement négligés en moteur de croissance économique inclusive et durable, générant des emplois locaux et contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté », a

conclu Henry René Diouf.

Le directeur de cabinet du ministre de l'Industrie minière et de la Géologie, Michel Kouka Mapengo, a lui aussi reconnu l'impact important des minéraux de développement négligés pour le développement durable. Cependant, il a déploré le fait que ces minéraux n'ont pas reçu une attention particulière pour leur potentiel sur les moyens de subsistance. « Comparé aux minéraux de forte valeur, le secteur des minéraux de développement négligés a un lien plus étroit avec l'économie locale, et son potentiel génère

plus d'emplois locaux avec un impact plus énorme sur la réduction de la pauvreté. C'est dans le souci de promouvoir et de valoriser les minéraux de développement négligés que ce programme est mis en œuvre en République du Congo, à travers des ateliers de formation sur l'environnement, la communauté, la santé et la sécurité dans le secteur des minéraux de développement négligés », a-t-il rappelé. Il a invité les participants à donner le meilleur d'eux-mêmes afin d'atteindre les résultats attendus.

**Parfait Wilfried Douniama**



## PROJET BACASI/TOTALENERGIES

## 5000 hectares d'arbres déjà plantés

Plus de deux ans après son lancement en novembre 2021, le projet Batéké carbon sink (Bacasi) avec TotalEnergies a réalisé des plantations d'acacias et de manioc sur une superficie de 5000 hectares (ha). L'état d'avancement du projet a été présenté par l'équipe de gestion, le 25 janvier à Brazzaville, à la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo.

Le projet Bacasi vise à développer une forêt de 40 000 ha, dont 38 000 ha destinés au puits carbone et 2 000 ha de forêt associés à des activités agro-forestières. La campagne de plantation devrait, à terme, contribuer à la préservation de la réserve de la Léfini et favoriser de nouvelles filières forestières durables au Congo, selon le pétrolier TotalEnergies présent dans le pays depuis plus d'un demi-siècle, détenant plus de la moitié de la production nationale de pétrole. La démarche des parties prenantes, gouvernement congolais et TotalEnergies, consiste, d'abord, à éviter les émissions de gaz à effet de serre en prenant en compte tous les aspects dès la conception des projets industriels, ensuite, à réduire les émissions en modernisant les installations existantes et, enfin, à compenser les émissions résiduelles avec le développement de solutions comme le stockage du gaz carbonique et de puits de carbone naturel. D'ici à 2050, la compagnie pétrolière française devra investir dans ce projet

écologique 250 millions dollars, environ 160 milliards FCFA, afin de contribuer en faveur de la transition énergétique.

Pour le directeur exécutif du bureau d'études FRM, Michel Gally, la réalisation des 5000 ha d'arbres, en majorité en puits carbone et l'autre partie en agroforesterie, constitue un progrès important dans l'exécution du projet Bacasi. Michel Gally et sa délégation étaient venus faire le point des avancées déjà réalisées. « Un travail important a été fait avec la population pour qu'elle intervienne dans l'agroforesterie avec une partie plantation d'acacias et une autre de manioc. Cette année, deux cents familles vont intervenir dans la partie agroforesterie », a-t-il indiqué.

Au plan social, a poursuivi l'expert, des avancées importantes ont été enregistrées dans le cadre du Fonds de développement local. L'équipe de gestion du projet va faciliter l'accès à l'eau de la population, notamment dans les quartiers autochtones. Des consultations libres,



La ministre Rosalie Matondo recevant l'équipe FRMDR

informées et préalables menées auprès des communautés locales ont montré que celles-ci sont d'accord avec les objectifs et les réalisations du projet Bacasi.

« D'énormes progrès ont été réalisés au niveau social, avec la mise en place d'un plan de restauration des moyens de subsistance qui est en cours de finalisation. Ces derniers mois ont vu la finalisation des consultations des peuples autochtones sur la mise en

œuvre du projet Bacasi, qui a été validé par la population, conformément à la législation en vigueur prévoyant la mise en place d'une commission », a affirmé le directeur exécutif du bureau d'études FRM.

Signalons que peu après la rencontre avec l'équipe de gestion de Bacasi, la ministre de l'Economie forestière a reçu une délégation élargie de l'Agence française de développement et l'Union européenne, conduite

par la conseillère adjointe de coopération à l'ambassade de France au Congo, Marie Fabien. La délégation européenne a confirmé à cette occasion le déblocage d'une enveloppe de 50 millions de dollars dans le cadre de l'exécution et la mise œuvre du projet Country package, fruit du partenariat pour les écosystèmes forestiers et la biodiversité lancé par le Congo en marge de la COP 28.

Fiacre Kombo

## FORMATION

## La société civile instruite sur les procédures de mobilisation des financements

Lors d'une formation organisée du 23 au 24 janvier à Brazzaville par le Secrétariat permanent de la société civile et des organisations non gouvernementales, des leaders de la société civile, une cinquantaine, ont mis à jour leurs connaissances sur les règles administratives et la mobilisation des ressources financières.

La faible participation de certaines organisations de la société civile à la vie publique, à la mobilisation des fonds, à la maîtrise des règles et procédures administratives et juridiques a poussé le Secrétariat permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales à organiser le séminaire de formation en leur faveur.

« L'objectif du séminaire est de mettre à votre disposition des informations, des stratégies et mécanismes en vue d'accroître vos capacités en matière de mobilisation des financements au niveau national et international pour accompagner et assister au mieux la population congolaise qui a tant besoin des appuis multiformes », a indiqué Germain Céphas Ewangui, secrétaire permanent du Conseil consultatif s'adressant à la cinquantaine des leaders de la société civile bénéficiaires de la formation.



Des participants à la formation des leaders de la société civile/Adiac

Germain Céphas Ewangui a, par ailleurs, souligné qu'il y a des structures qui mettent à disposition des fonds au

profit des organisations de la société civile mais ceux qui les dirigent sont sous informés. L'ambassade de France

a instauré un dispositif de financement des organisations non gouvernementales (ONG) et de l'association dé-

nommée Prisca qui a financé quatorze projets en 2023, a-t-il cité en guise d'exemple. Le fonds d'auto-assistance de l'ambassade des Etats-Unis ; les initiatives de l'Union européenne pour financer les ONG et associations ainsi que celle des agences du système des Nations unies en allongent la liste.

A l'issue de cette formation, les leaders de la société ont donc saisi les multiples opportunités pour bénéficier des financements en vue de mieux accomplir leurs missions. Pour élargir la couverture en ce genre de formation, Germain Céphas Ewangui a sollicité la disponibilité du formateur en vue de la tenue progressive de ce type de formation à Pointe-Noire courant mars prochain, à Ouesso dans le département de la Sangha en avril, à Dolisie dans le département du Niari en mai, avant d'atteindre progressivement l'ensemble des départements du pays.

Rominique Makaya

**« L'objectif du séminaire est de mettre à votre disposition des informations, des stratégies et mécanismes en vue d'accroître vos capacités en matière de mobilisation des financements au niveau national et international pour accompagner et assister au mieux la population congolaise qui a tant besoin des appuis multiformes »**



## DÉFENSE

## Les FAC bouclent l'agenda des activités de l'année 2024

Les travaux de la conférence de planification générale destinés aux commandants des zones militaires se sont tenus du 24 au 26 janvier, sous la direction du chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoï, en présence des membres du commandement militaire.

Toutes les affaires inscrites à l'ordre du jour et examinées lors de la session ont été adoptées. « *La prospective suppose de mettre en place des plans d'actions devant conduire notre action durant une période donnée. Vous avez suivi lors de cette conférence les grandes lignes du Plan triennal du chef d'état-major pour les trois prochaines années* », a déclaré Guy Blanchard Okoï, dans son mot de clôture. Il a indiqué, par la même occasion, qu'il est impérieux pour les subordonnés du chef d'état-major, chacun à son niveau et dans son secteur de responsabilité et dans les délais prescrits, de produire les siens avec pour ligne directrice, le plan d'action de son échelon supérieur.

Par ailleurs, Guy Blanchard Okoï est persuadé que la gestion des organisations induit la gestion des ressources humaines, des ma-

tériels, des infrastructures. L'armée étant une structure organisée fort bien, d'ailleurs, et dont la finalité est l'engagement opérationnel, la base de l'organisation repose sur le tableau des effectifs et de la dotation (TOD), qui doit être remis absolument à jour.

Ainsi, a-t-il poursuivi, « *pour cette année 2024, je vous enjoins de mettre à jour les TOD de vos différentes structures, en prenant en compte toutes les instructions qui sont données et qui seront données à ce sujet* ».

Relayant le message du chef d'état-major général, à l'issue de cette cérémonie, le directeur des opérations de l'état-major général des FAC, le général de brigade François Osselé, s'est exprimé en ces termes : « *Les décisions qui ont été prises au cours de ces travaux sont traduites par les différents centres d'intérêt qui ont*



Le chef d'état-major général des FAC, le général de division Guy Blanchard Okoï/Adiac

*été développés par le fait que tous les centres d'intérêt ont été abordés et nous avons pu, chaque fois, tirer les conclusions qui peuvent nous permettre et qui devront nous engager de façon beaucoup plus ferme, de façon organisée, dans la rigueur, la discipline, dans la redevabilité*

*à faire que nous exécutions avec beaucoup de professionnalisme notre travail* ».

Il a ajouté : « *Comme nous l'avons indiqué avant, notre premier centre d'intérêt était d'être capable de nous approprier les très hautes orientations du président de la Répu-*

*blique pour les traduire en instruction. Cet objectif a été atteint, puisque nous avons échangé autour de ces questions de renforcement de la discipline qui est l'orientation la plus importante. On s'est donc donné les moyens de faire que ce but soit atteint* ».

Guillaume Ondze

## DISPARITION

## Le PCT perd l'un de ses cofondateurs

L'un des cofondateurs du Parti congolais du travail (PCT) en 1969 et ancien sénateur, Jean-Pierre Nonault est décédé le 25 janvier à Paris, en France, à l'âge de 87 ans.

Membre d'honneur du PCT jusqu'à ses derniers jours, l'illustre disparu traîne une grande carrière politique, diplomatique et administrative. La nouvelle génération qui s'engage sur le chemin de la politique devrait s'inspirer des « doyens » de son envergure pour apprendre à connaître que le militantisme est un « sacerdoce ».

Jean-Pierre Nonault a vu naître le PCT aux côtés du défunt président de la République et du Comité central, Marien Ngouabi. C'est ainsi que lors du débat sur la refondation de cette formation politique, il défendait la vision des membres dits « conservateurs de l'idéologie fondatrice ».

En 2011, lorsqu'il lui a été confié la charge de préparer et de diriger les travaux du 6<sup>e</sup> congrès extraordinaire du PCT, Jean-Pierre Nonault avait inscrit sa vision dans le sens de concilier les deux ailes nées du débat sur la refondation du parti, à savoir les « conservateurs » et les « rénovateurs ».



Jean-Pierre Nonault

Ce congrès avait eu le mérite de penser les déchirures internes créées par le débat précité et d'apporter de nombreuses innovations au sein du parti, notamment la dissolution des associations affiliées au PCT pour donner naissance à deux organisations, à savoir l'Organisation des femmes du Congo et la Force montante congolaise.

A l'issue de cette grand-messe, l'illustre disparu a publié aux Edi-

tions L'Harmattan Congo, une brochure qui faisait la compilation des discours et allocutions qu'il avait prononcés lors des travaux préparatoires et au cours du congrès proprement dit. Dans cet opus, on y trouvent également le message d'orientation du président du Comité central du PCT, Denis Sassou N'Guesso, les messages des congressistes, ceux des partis amis nationaux et étrangers, ceux des individualités et des délégations du parti venues des différents départements du Congo.

Jean-Pierre Nonault est né le 23 mars 1937 à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, bien qu'il soit ressortissant du district de Boundji, dans la Cuvette, et « mwené » de cette même sous-préfecture. Il a été ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo en France et à l'ex-URSS. Auparavant, il a occupé le poste de commissaire politique de la République, actuellement préfet du département.

Roger Ngombé

## SANTÉ

## Le vaccin contre l'hépatite B à la naissance sera bientôt disponible



Les participants à la réunion du Comité inter-agences/Adiac

« *Au cours de cette réunion, nous examinerons, entre autres, l'introduction du vaccin contre l'hépatite B à la naissance et la deuxième dose du vaccin anti-poliomyélite injectable* », a déclaré le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, lors de la réunion du Comité de coordination inter-agences de la vaccination, le 25 janvier à Brazzaville. Le rapport annuel du Programme élargi de vaccination (PEV) et le Plan d'amélioration de la gestion du vaccin ont également été présentés à cette occasion. Le ministre de la Santé et de la Population a, par ailleurs, souligné que l'action du PEV est en harmonie avec la stratégie mondiale contenue dans le programme pour la vaccination à l'horizon 2030 avec pour credo : « *Un monde où chaque individu, où qu'il se trouve, quel que soit son âge, bénéficie de vaccin pour sa santé* ».

Aussi, la réunion du Comité de coordination inter-agences de la vaccination se tient dans un contexte d'urgence humanitaire qui est marqué par les inondations et la résurgence des épidémies, a rappelé le ministre Gilbert Mokoki. D'où l'importance de concrétiser la volonté commune, du gouvernement et de ses partenaires, d'améliorer la couverture vaccinale au Congo.

Rominique Makaya



URGENCE HUMANITAIRE

# Plus d'un million de personnes touchées par les inondations

1 790 968 personnes sont affectées par les inondations et 525 456 d'entre elles doivent bénéficier d'une prise en charge humanitaire d'urgence, indique le rapport d'évaluation rapide des inondations dressé par le gouvernement et les agences du système des Nations unies qui a été présenté, le 26 janvier, à Brazzaville.

Neuf départements sont touchés par les inondations avec un lot important de personnes qui attendent l'aide humanitaire d'urgence. Brazzaville (38 614 personnes dans le besoin) ; Cuvette (31 593 personnes dans le besoin), Kouilou (4 536 personnes dans le besoin) ; Likouala (348 212 personnes dans le besoin) ; Niari (426 personnes dans le besoin) ; Plateaux (58 986 personnes dans le besoin) ; Pointe-Noire (20 921 personnes dans le besoin) ; Pool (16 235 personnes dans le besoin) ; Sangha (5 933 personnes dans le besoin).

Les besoins pressants ne sont pas les mêmes pour l'ensemble des personnes touchées par les inondations, selon le rapport présenté par Carine Ibata, directrice de l'Assistance humanitaire, en présence de la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile



Des victimes des inondations dans le Nord Congo/DR

Mboukou-Kimbatsa ; du ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki ; du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou ainsi que

des partenaires. La présence de ces membres du gouvernement se justifie par le fait que leurs départements ministériels respectifs, liés aux services sociaux de base, sont concernés par la

situation. En effet, en matière de santé, 193 130 personnes expriment les besoins en médicaments, vaccination et moustiquaires imprégnées. Dans le domaine de l'éducation, 43 883 personnes, no-

tamment les élèves, ont besoin de fournitures scolaires. 352 206 ont besoin de sécurité alimentaire tandis que 210 236 veulent des abris et des biens non alimentaires. La liste n'est pas exhaustive. « L'on constate un début de la décrue dans la Likouala et dans le Kouilou tandis que la situation est critique à Makotimpoko », a fait savoir Carine Ibata. Accélérer le déploiement de la réponse dans les zones prioritaires, Plateaux, Likouala et Cuvette, fait partie des recommandations contenues dans le rapport d'évaluation rapide. La présentation de ce rapport a été suivie des échanges entre les membres du gouvernement et les partenaires : agences du système des Nations unies, ambassades, Banque mondiale pour mieux coordonner la réponse humanitaire en faveur des personnes touchées par les inondations.

Rominique Makaya

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE  
LE COURRIER DE KINSHASA  
LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO  
ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

VOS ANNONCES À PETIT PRIX

Participez A La Can 2023

Bénéficiez d'une visibilité internationale optimale

NOS 4 SITES WEB | NOS 03 JOURNAUX

**HUITIÈMES DE FINALE**

Samedi 27/01/2024			
ANGOLA		18:00	NAMIBIE
NIGERIA		21:00	CAMEROUN
Dimanche 28/01/2024			
GUINÉE ÉQUATORIALE		18:00	GUINÉE
EGYPTE		21:00	RD CONGO
Lundi 29/01/2024			
CAP-VERT		18:00	MAURITANIE
SÉNÉGAL		21:00	CÔTE D'IVOIRE
Mardi 30/01/2024			
MALI		18:00	BURKINA FASO
MAROC		21:00	AFRIQUE DU SUD

William Troost-Ekong/AFP

Elia Meschak/AFP

Emilio Nsue/AFP

Mabululu et Ouadreogo/AFP



## Les Gagnants des TROPHEES Africa Finance Banking & Digitalisation AFBDS 2024

Brazzaville - 26 Janvier 2024 - La cérémonie de Gala des Trophées Africa Finance Banking & Digitalisation de la région CEMAC-AFBDS 2024 L'événement le plus prestigieux du calendrier bancaire de la région CEMAC s'est déroulé le jeudi 25 janvier au Grand Hôtel Kintélé, à Brazzaville. La cérémonie a réuni

plus de 300 banquiers, régulateurs et décideurs de la Région CEMAC. AFBDS 2024 célèbre les réalisations des dirigeants et des institutions qui ont contribué de manière significative à la croissance et au développement du secteur bancaire et financier dans la région CEMAC au cours de l'année écoulée.



### LA LISTE DES GAGNANTS DES TROPHÉES

- LE BANQUIER DE L'ANNÉE :  
Henri-Claude Oyima, BGFI
- LA BANQUE DE L'ANNÉE :  
AFRILAND FIRST BANK CAMEROUN
- LA BANQUE REGIONALE DE L'ANNÉE :  
UBA
- L'INSTITUTION FINANCIÈRE DE DEVELOPPEMENT DE L'ANNÉE  
LA BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
  
- LA FINTECH DE L'ANNÉE :  
AIRTEL MONEY
- \* LA BANQUE DES PME DE L'ANNÉE REGION :  
LCB BANK
  
- LE PRIX SPECIAL DU JURY  
BSCA BANK

- LE MINISTRE DES FINANCES DE L'ANNÉE  
LOUIS PAUL MOTAZE - MINISTRE DES FINANCES DU CAMEROUN
- LA FEMME DE L'ANNÉE DU SECTEUR BANCAIRE ET FINANCIER  
GWENDOLINE ABUNAW - ECOBANK CAMEROUN

**AFBDS:**  
Le Sommet Africa Finance, Banking and Digitalisation Awards est un temps fort de l'événement prestigieux organisé à Brazzaville. Il a pour objectif de mettre en valeur les réformes, la modernisation, la consolidation, l'intégration et l'expansion rapide du secteur bancaire et financier de la zone CEMAC. Les Awards récompensent les acteurs de la finance et des banques selon leurs performances et leurs contributions à faire évoluer le secteur dans la région CEMAC.

**Contact média :**  
awards@afbds.com  
www.afbds.com  
Email: maboudi@afbds.com



AFRICA FINANCE BANKING & DIGITALISATION SUMMIT

25 & 26 January 2024  
BRAZZAVILLE  
\_Grand Hotel Kintélé\_

Host country :



Organisers



Maap

Platinum Partners



BGFI Bank

Media partners :



Under the high patronage of H .E. Denis Sassou-Nguesso, President of the Republic of Congo, the first Africa Finance, Banking and Digitalisation Summit: AFBDS - CEMAC will be held in Brazzaville on Thursday 25<sup>th</sup> and Friday 26<sup>th</sup> January 2024.

### THE THEMES TO BE DISCUSSED :

- Fintech and financial compliance
- Technological innovation
- The challenges of the banking and financial ecosystem in the CEMAC zone.
- Financial inclusion.
- The digitalisation of payments
- The fight against money laundering

### AFRICA FINANCE, BANKING & DIGITALISATION AWARDS : AFBDA - CEMAC

### THE CATEGORIES TO AWARDED :

- Banker of the year in the CEMAC zone
- Bank of the year in the CEMAC zone
- CEMAC Zone finance minister of the year
- CEMAC Fintech of the Year
- CEMAC SME Bank of the Year
- Banking and finance women of the year
- CEMAC Asset Management
- Company of the year

www.afbds.com

Contact : Tél : 068432003.

### VENTE DE TERRAIN

Domaine de 10 863 mètres ;soi 27 parcelles de 400 mètres carrés situé à Ngamibakou avant Louingui ,accès direct sur la route nationale de Boko.  
Maison , arbres fruitières  
Prix : 25 millions à débattre  
**Contacts : 06669 78 39 Brazzaville**



### ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un CLIC

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ LE QR CODE

**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
info@lesdepechesdebrazzaville.fr





## COOPÉRATION

## Rome accueille le sommet Italie-Afrique

Le premier sommet Italie-Afrique se tient du 28 au 29 janvier à Rome et porte sur le « plan Mattei » pour l'Afrique, une « alternative sérieuse au phénomène des migrations de masse ».

Initié par la cheffe du gouvernement italien, Giorgia Meloni, le sommet de Rome réfléchira sur la coopération dans le domaine de l'énergie. Le but étant de garantir l'approvisionnement de l'Union Européenne en produits énergétiques et de promouvoir le développement des pays africains, afin de réduire les flux migratoires vers l'Europe.

Au cours du sommet, l'Italie présentera le programme connu sous le nom de « Plan Mattei pour l'Afrique » à ses partenaires africains. Ce plan, qui porte le nom du fondateur du groupe énergétique italien ENI, se propose de renforcer les initiatives de coopération entre l'Italie et les pays africains, sur une durée de quatre ans. Selon le gouvernement italien, ce plan vise aussi à promouvoir le développement économique et social durable des pays africains, en prévenant, notamment, les causes profondes de la migration irrégulière.

Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, fait partie des chefs d'Etat et de gouvernement invités à prendre part à ce rendez-vous historique.

En effet, le Congo et l'Italie disposent d'étroites relations de coopération datant de plusieurs années. Les deux pays développent des projets d'intérêt commun à travers la compagnie pétrolière italienne ENI qui opère en terre

congolaise depuis des décennies. Ils ont mis sur pied une centrale électrique à gaz qui fournit actuellement plus de la moitié de l'électricité consommée au Congo. En dehors de l'exploitation pétrolière, le Congo et l'Italie envisagent également de développer les projets dans le domaine du gaz.

Lors de sa dernière visite officielle en octobre 2023 à Brazzaville, au terme des échanges avec le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, la première ministre italienne, Giorgia Meloni, avait annoncé à la presse sa volonté de poursuivre les discussions avec le chef de l'Etat congolais sur le nouveau modèle de coopération gagnant-gagnant qu'il faille développer entre l'Italie et le Congo et, partant, avec l'Afrique.

Ainsi, Denis Sassou N'Guesso joindra sa voix à celle d'autres dirigeants dans la perspective de l'avènement d'une coopération de type nouveau qui ira au-delà de la coopération bilatérale. Cette coopération impliquera l'ensemble des entreprises italiennes implantées en Afrique et dont les actions visent son développement multidimensionnel.

Avec cette conférence, le gouvernement italien veut présenter son nouveau plan stratégique qui a pour but de réévaluer l'approche du pays à l'égard du continent africain.

Yvette Reine Nzaba

## AFRIQUE CENTRALE

## Une excellence financière

Rencontres de haut niveau, salons professionnels, séminaires, forums. Ces rendez-vous, qu'ils soient en présentiel ou en ligne, l'Afrique les vit aussi avec elle-même, ils font vivre la richesse intellectuelle et entrepreneuriale du continent.

Si les pays d'Afrique centrale regroupés au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) présentent des atouts indéniables à long terme, l'horizon est un peu plus gris à brève échéance. Les perspectives macroéconomiques et financières resteront marquées par une croissance économique de 2,2% en 2023 (après 2,8% en 2022), grevée principalement par un recul plus important que prévu de l'activité pétrolière. Tel est le constat de la Banque des États d'Afrique centrale (BEAC). Si certains soldes se dégradent, la situation n'est en rien catastrophique : les pays continuent de présenter un excédent de leur solde budgétaire. Tout cela a, d'ailleurs, conduit la BEAC à maintenir inchangés ses taux directeurs. Et puis, l'institution devrait changer de gouverneur : le nom du successeur d'Abbas Mahamat Tolli devrait être connu dans les prochaines semaines. De leur côté, les banques privées de la Cémac doivent composer avec une situation devenue plus compliquée, depuis un an, en raison de la hausse des taux.

Elles doivent aussi faire avec les difficultés de certains pays, comme le Ghana. Le secteur est également touché par le désengagement de grands groupes : Coris Bank va reprendre les activités de la Société générale au Tchad, par exemple. Pour autant, l'Afrique centrale ne manque pas d'atouts à long terme. Elle présente des avantages

cOnsidérables aux investisseurs aussi bien étrangers qu'africains ; les pays de la Cémac jouissent d'une position stratégique au sein du continent et présentent des opportunités ainsi que d'importants avantages qui restent sous exploités : des infrastructures de qualité, un potentiel agricole considérable, un bassin minier extrêmement riche. Tel le contexte de la première édition de de l'Africa finance, Banking and digitalisation summit (AFBDS- Cémac). Ce rendez-vous de la banque d'Afrique centrale se déroule à Brazzaville, les 25 et 26 janvier, sous le haut patronage de Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo. Il réunit de nombreuses personnalités de la finance, à l'occasion de nombreux panels.

Le thème du sommet est « *La digitalisation du secteur bancaire et financier, un vecteur de croissance et d'intégration de la région Cémac* ». Il est l'occasion de réaffirmer le rôle clé de la digitalisation du secteur financier et bancaire pour favoriser la transformation des économies et des systèmes financiers pour une meilleure résilience. Ce sommet se doublera d'une cérémonie de remise de trophées, ce 25 janvier ; la liste des « nominés » est désormais connue. Ils ont été sélectionnés par le comité des trophées parmi les institutions financières actives dans la région Cémac dans huit catégories.

Noël Ndong

## Publication d'un document synthèse sur l'évolution soixantenaire du développement économique

Le Ministère de l'Economie et des Finances, a publié un document synthèse de près de 300 pages résumant l'évolution du développement économique, social et environnemental des soixante-cinq années d'existence du Congo.

Depuis la proclamation de la République, le 28 novembre 1958, suivie de l'accession du pays à l'indépendance le 15 août 1960, la marche du Congo pour la consolidation de sa souveraineté et son développement socio-économique et culturel s'est avérée longue, et parfois émaillée de crises multiformes, mais aussi d'embellies

novembre 2022, devant le Parlement réuni en congrès, en ces termes : «... C'est l'opportunité, pour les générations actuelles, de jeter un nouveau regard figé dans le temps et un coup d'œil sur les grands repères d'évolution de la République, pour apprécier le travail accompli en vue de transformer et moderniser notre pays ».

et à transmettre le flambeau du feu sacré à ceux qui n'ont aucun vécu de cette saga collective. Ce document s'inscrit également dans l'optique de fournir de la matière en vue d'évaluer des politiques publiques. Il présente les évolutions les plus marquantes, en termes de cadre juridique et d'actions phares réalisées durant les soixante-cinq années d'existence de la République du Congo, et en soixante-trois ans d'indépendance, tout en esquisant les perspectives, à travers des thématiques aussi variées que la dynamique agricole, l'éducation, les finances publiques, les infrastructures, la diversification de l'économie, la culture, etc.

**Quel est donc le bien fondé de cet ouvrage ?**

Le Ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur Jean-Baptiste Ondaye, qui en est l'initiateur, espère que cet ouvrage de partage autour de notre patrimoine, remplira, tant soit peu, sa double vocation : servir de document de référence aux chercheurs, aux investisseurs, aux étu-



diants et à l'ensemble des Congolais, mais aussi éclairer les actions futures, en termes de politiques à mettre en œuvre, en vue du mieux-être de chacun et de tous.

Où s'en procurer ?

**Le document, en distribution gratuite, est disponible :**

1-Au Cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances, 5e étage, département des relations publiques;

2-Au Centre National d'Informations Economiques et de Conseils en Gestion, avenue Charles de Gaulle, derrière la BDEAC, marché plateau ville.



économiques.

L'initiative d'en décrire le parcours a été confortée par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, lors de son message sur l'état de la Nation, le 28



**Le « Bilan (1958-2023) et perspectives de développement économique, social, culturel et environnemental », est une réponse au message du président de la République à saisir les moments importants**



## UNESCO

## La culture africaine et afro-descendante, un « formidable potentiel créatif »

À l'occasion de la Journée mondiale de la culture africaine et afro descendante, qui a été célébrée le 24 janvier à Paris, l'Unesco a exprimé son soutien « aux cultures dynamiques du continent africain et des diasporas africaines à travers le monde ».

« En cette Journée mondiale, ce n'est pas une seule culture, mais des cultures, riches de leur diversité, que nous célébrons. Ce sont aussi des artistes de tous les pays et de toutes les disciplines que nous mettons à l'honneur, dans des champs aussi nombreux que le cinéma, la musique, la danse, la mode et le design – autant d'industries créatives qui font vivre les artistes, pour œuvrer à la renaissance culturelle africaine », a déclaré la cheffe de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Audrey Azoulay, dans un message. « L'Unesco, notamment dans le cadre de sa priorité globale pour l'Afrique, s'engage pour soutenir ce formidable potentiel créatif », a-t-elle ajouté.

Audrey Azoulay a pris pour exemple le domaine du ciné-

ma et de l'audiovisuel, avec la publication par l'Unesco d'une toute première cartographie complète de ces industries en Afrique, qui a été suivie par l'établissement de recommandations stratégiques, pour aider ce secteur à atteindre son potentiel. L'agence onusienne encourage également des réalisatrices africaines, dans un programme en partenariat avec la résidence Nara – une résidence d'artistes qui accueille, chaque année, des jeunes réalisatrices africaines pour soutenir leur travail afin que les voix féminines

de l'Afrique participent pleinement à cette renaissance culturelle. La sauvegarde des patrimoines et des pratiques culturelles des communautés africaines et afro-descendantes compte aussi comme une priorité de premier plan pour l'Unesco. Ainsi, afin que le patrimoine africain soit reconnu à sa juste valeur, elle apportera d'ici à 2030 son soutien technique à l'ensemble des douze pays africains qui n'ont pas encore de biens inscrits au Patrimoine mondial, pour soumettre une proposition de nomination.

**Charte de la renaissance culturelle**

C'est également dans cet esprit que l'agence des Nations unies multiplie ses efforts de formation à l'égard des professionnels africains du patrimoine et lutte contre le trafic illicite des biens culturels partout dans le monde. « Les arts, pratiques et traditions des peuples afro-descendants portent aussi l'héritage de tout ce que la culture africaine a offert au monde, à travers ses différentes interprétations - à l'image de la rumba cubaine qui répond à la rumba congolaise,

toutes deux inscrites sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité », a souligné la patronne de l'Unesco. Elle a également mentionné le jazz, né dans le Sud des États-Unis, « et dont les rythmes et les cadences, inspirés des mélodies d'Afrique de l'Ouest, ont incarné la lutte contre le racisme et les discriminations ». « Cette Journée est donc l'occasion de rendre hommage à la richesse de cultures multiples, et à l'engagement de ceux qui les font vivre », a-t-elle ajouté.

La date du 24 janvier coïncide avec l'adoption de la Charte de la renaissance culturelle africaine en 2006 par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine. La célébration de cette journée vise aussi à promouvoir la ratification et la mise en œuvre la plus large possible de cette Charte par les États africains.

Noël Ndong

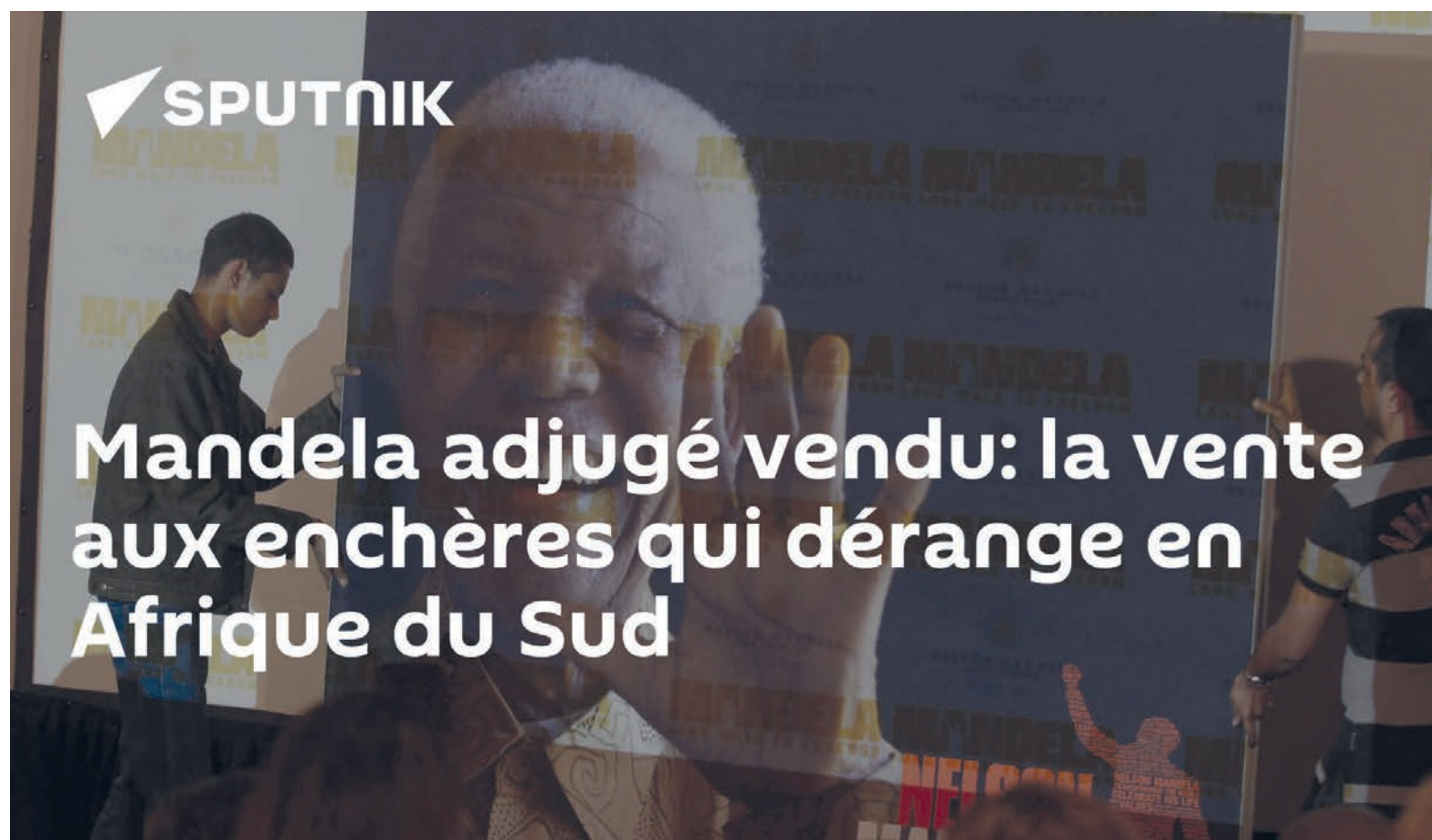
**« Les arts, pratiques et traditions des peuples afro-descendants portent aussi l'héritage de tout ce que la culture africaine a offert au monde, à travers ses différentes interprétations - à l'image de la rumba cubaine qui répond à la rumba congolaise, toutes deux inscrites sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité »**

## BIENS DE MANDELA

## L'Afrique du Sud opposée à la vente aux enchères

L'Afrique du Sud s'engage dans une nouvelle tentative pour contrecarrer la vente controversée de soixante-dix objets personnels ayant appartenu au défunt héros anti-apartheid, Nelson Mandela.

Parmi les biens du défunt premier président noir d'Afrique du Sud, on retrouve un ensemble d'appareils auditifs, sa carte d'identité, des présents offerts par des dirigeants mondiaux, ainsi que certaines des emblématiques chemises «Madiba» qu'il a portées. L'annonce de la vente aux enchères a déclenché une vague d'indignation dans le pays, avec de nombreuses voix s'élevant contre la transaction, qualifiant ces objets de «trésors inestimables» qui devraient rester dans le pays. L'Agence des ressources du patrimoine sud-africain (Sahra), organisme gouvernemental dédié à la préservation de l'histoire et de la culture nationales, a déclaré avoir officiellement fait appel pour bloquer cette vente. Le ministère des Sports et le ministère des Arts et de la Culture ont apporté également leur soutien à cette démarche. La vente aux enchères, programmée aux États-Unis, est orchestrée par Makaziwe Mandela, la fille aînée de Nelson Mandela. Cependant, le gouvernement sud-africain maintient sa posi-



tion selon laquelle ces objets sont la propriété de la nation. Conformément à la législation sud-africaine, les biens désignés comme faisant partie du patrimoine national sont interdits de sortie du pays. Ce n'est pas la première fois que le gouvernement s'op-

pose à cette vente aux enchères. Déjà en 2021, lors de l'annonce initiale de la vente, les autorités sud-africaines avaient exprimé leur désaccord. La vente, qui devait originellement se dérouler en 2022, avait été annulée, déclenchant une bataille ju-

ridique qui perdure depuis deux ans. La nouvelle tentative de blocage souligne l'importance accordée par le gouvernement sud-africain à la préservation du patrimoine culturel et historique du pays. Le débat autour de la propriété et de la destina-

tion de ces objets, chargés de symbolisme, demeure au cœur de cette controverse, mettant en lumière la délicate équation entre préservation de la mémoire nationale et les aspirations individuelles des descendants.

N.Nd.



## COMITÉ DE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

## Le gouvernement planche sur la matérialisation de six objectifs du programme

Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a tenu le rendez-vous du 24 janvier, réunissant autour de lui les ministres sectoriels membres du Comité de conjoncture économique. L'évolution des paramètres macroéconomiques tant au plan national qu'international et le Programme du chef de l'État centré sur la diversification de l'économie ont été passés au peigne fin.

Le vice-Premier ministre, ministre de l'Économie nationale, Vital Kamerhe, s'est confié à la presse au terme de la réunion. Il a souligné le fait que le gouvernement reste déterminé à rendre effectif le programme du président Félix Tshisekedi tel qu'indiqué lors de son discours d'investiture avec une fixation sur la diversification de l'économie nationale.

En outre, Vital Kamerhe a indiqué que grâce aux mesures prises par la Banque centrale du Congo, la monnaie nationale n'a pas connu la grande inflation. « Nous avons abordé deux questions importantes. La première, il s'est agi de la note de conjoncture qui a été faite par la ministre d'État, ministre du Plan, complétée par la gouverneure de la Banque centrale, pour nous donner l'évolution des grands paramètres macroéconomiques, nous donner la santé économique en internationale et en interne. Nous sommes arrivés à deux conclusions : la première, il y a eu plus de crainte que de mal. La grande dépréciation monétaire ou la grande inflation que nous attendions, ça n'a pas été le cas, grâce aux mesures d'accompagnement prises au niveau de la Banque centrale du Congo », a déclaré le vice-Premier ministre, Vital Kamerhe.

« Mais ceci ne veut pas dire que nous n'allons pas continuer à le faire. C'est pourquoi, la deuxième question importante, avant d'aborder les priorités du président de la République, a

consisté justement à rendre effectif, dans le meilleur délai, le programme de la diversification de l'économie. Madame la gouverneure de la Banque centrale, tout comme la ministre d'État du Plan, le ministre du Commerce extérieur, la ministre des Mines et tous ceux qui ont participé à cette réunion, nous avons une seule conclusion : l'unique façon de stabiliser notre monnaie et donner de l'embellie au franc congolais, c'est de produire. Et produire, ça implique la construction des infrastructures, les routes de desserte agricole, les routes d'intérêt général et les routes provinciales. Ceci nous amène dans un autre domaine, celui de l'énergie, et tout ceci crée de l'emploi et crée des richesses et donne de l'espoir pour le peuple congolais », a-t-il ajouté.

**Les six objectifs du chef de l'État**  
Derrière le Premier ministre Sama



Le Comité de conjoncture économique en réunion/DR

Lukonde, a dit le vice-Premier ministre, ministre de l'Économie nationale, le gouvernement veut absolument que les six objectifs que le président de la République a indiqués lors de son discours d'investiture au stade des Martyrs soient matérialisés. Il s'agit

principalement de plus d'accès aux services sociaux de base et services publics efficaces, de pouvoirs d'achat, de sécurité et de transformation de l'économie du pays, ... qui ne devraient pas demeurer un slogan. À l'en croire, le Premier ministre a été très clair. « À la

prochaine réunion de conjoncture économique, madame la ministre d'État du Plan et le ministre du Commerce extérieur qui était porteur de ce projet au niveau de l'Ecofin, devront, au cours de la réunion de l'Ecofin, présenter un tableau de bord, une fiche et une feuille de route pour réaliser ce projet petit à petit. On ne doit pas tout embrasser à la fois, mais au moins, on va indiquer les projets par province avec leurs coûts pour éviter que le temps que nous laissons passer puisse amener plus de coûts », a conclu Vital Kamerhe.

Le gouvernement Sama Lukonde n'entend donc pas perdre du temps. Tout est désormais mis en œuvre pour amorcer la matérialisation des objectifs que s'est assignés le chef de l'État pour ce deuxième quinquennat.

**Martin Engimo**

**« Nous avons abordé deux questions importantes. La première, il s'est agi de la note de conjoncture qui a été faite par la ministre d'État, ministre du Plan, complétée par la gouverneure de la Banque centrale, pour nous donner l'évolution des grands paramètres macroéconomiques, nous donner la santé économique en internationale et en interne. Nous sommes arrivés à deux conclusions : la première, il y a eu plus de crainte que de mal. La grande dépréciation monétaire ou la grande inflation que nous attendions, ça n'a pas été le cas, grâce aux mesures d'accompagnement prises au niveau de la Banque centrale du Congo »**

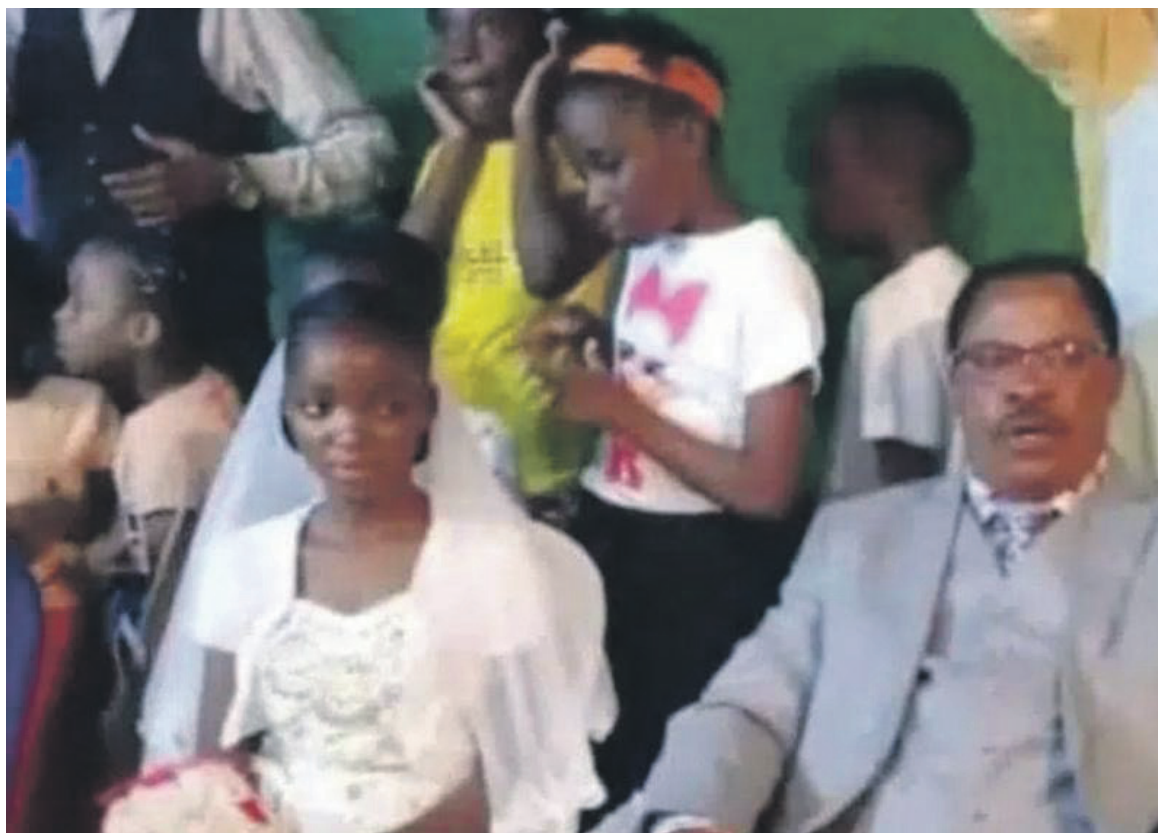
## MARIAGE FORCÉ DES MINEURES

## La FBCP exige des sanctions exemplaires pour les coupables

Dans son communiqué du 24 janvier, la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) a fait savoir que le pasteur Kasongo, de l'Eglise primitive, qui avait épousé une fille présumée mineure, a été transféré à la prison centrale de Makala à Kinshasa.

« Il est détenu au pavillon 8B qu'il partage notamment avec l'ancien homme fort de l'Union pour la démocratie et le progrès social, le parti au pouvoir, Jean Marc Kabund », a souligné la FBCP. Cette organisation note, par ailleurs, que dans le cas où la minorité de cette jeune fille prise en mariage serait prouvée, le pasteur Kasongo devra être condamné à une lourde peine pour décourager cette pratique traditionnelle africaine.

Pour la FBCP, les parents qui ont forcé leur enfant mineur à se marier doivent également être inculpés. En effet, le feuilleton pasteur Kasongo a choqué l'opinion lorsque ce responsable de l'Eglise primitive est allé convoler



Le pasteur Kasongo et la fille donnée en mariage/DR

en justes noces pour la douzième fois à Moanda dans le Kongo central. La femme prise en mariage, fille d'un autre pasteur de cette Eglise, avait l'air de ne pas atteindre l'âge de la majorité requise pour contracter un mariage. Bien que son père ait fait une vidéo pour annoncer que sa fille, dont le physique donne un âge inférieur, a déjà atteint la majorité, quelques jours après ce mariage, la justice a lancé un mandat d'amener à l'encontre dudit pasteur. Appréhendé, il a été mis en détention provisoire à la prison centrale de Makala. Selon les informations qui ont circulé, le papa de la fille a également été mis en détention provisoire

**Lucien Dianzenza**



## LIVRE

# L'abbé Serge Babingui publie sur la théologie politique

“Les jésuites Henri De Lubac et Gaston Fessard : approches comparées pour une théologie politique renouvelée” est l’ouvrage que l’abbé Serge Babingui vient de mettre sur le marché.

Sur 566 pages, trois grandes parties et dix chapitres, l’abbé Serge Babingui déroule les thématiques de la théologie politique afin de mettre en relation l’agir de l’Etat et de l’Eglise pour le bien de tous. « *Intervenant sur les questions de société, l’Eglise ne court-elle pas le risque d’empiéter sur le domaine de l’Etat ? L’Etat n’empêche-t-il pas l’Eglise d’exercer convenablement sa mission lorsque celle-ci répond aux questions de société y compris celles qui s’apparentent à la politique ? Comment un chrétien doit-il agir en politique ?* », s’interroge l’auteur en apportant des réponses.

L’ouvrage de l’abbé Serge Babingui, fruit de ses recherches doctorales, éclaire,

entre autres, la conscience des chrétiens quant à leur façon d’agir sur des questions politiques en demeurant foncièrement membres de l’Eglise, enracinés en Christ. « *Une mise en lumière du discernement chrétien en politique* », selon l’auteur.

### Ils ont dit...

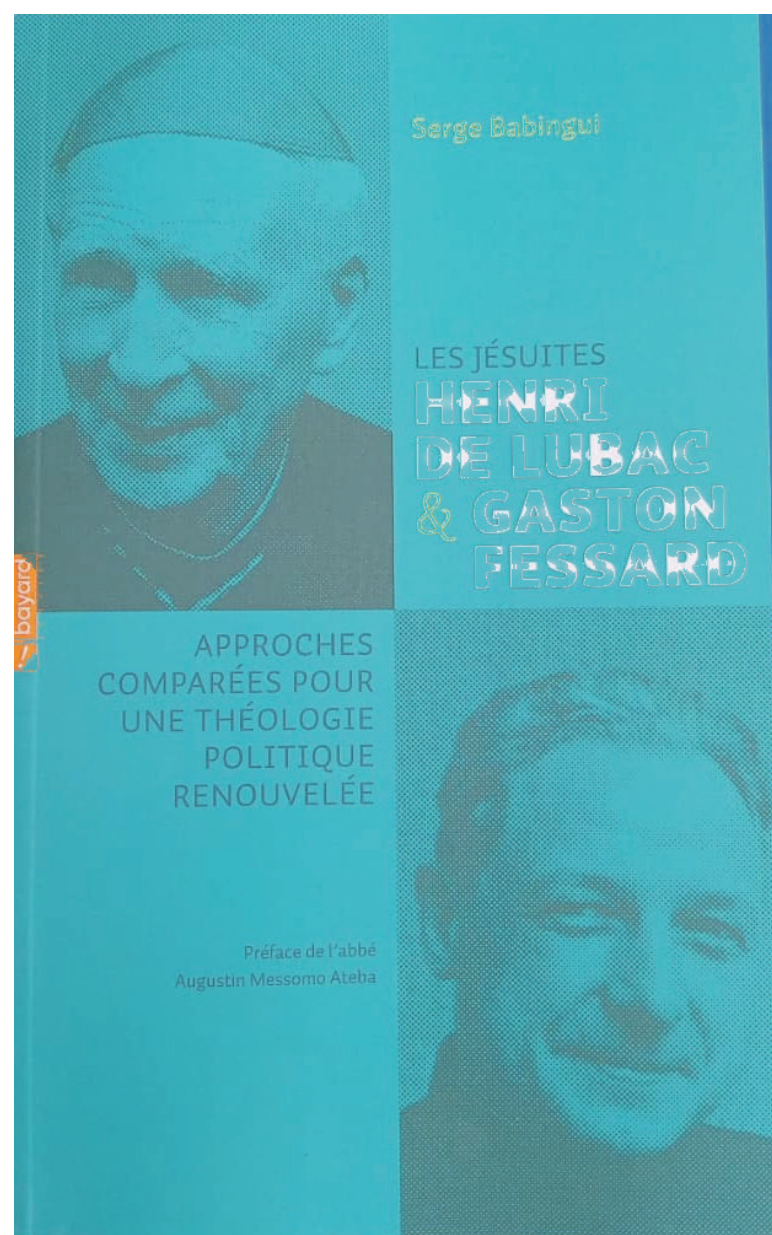
« *L’Eglise, en tant qu’institution sociale, a nécessairement une influence sur la vie collective. La théologie est politique par nature et l’Eglise un corps politique* », fait constater l’abbé Christophe Mavoungou en présentant la nomenclature de l’ouvrage lors de la cérémonie de présentation et de dédicace à Brazzaville.

L’Eglise ne peut pas ne pas agir au sein de l’Etat dans le

quel elle est insérée. Pour sa part, l’abbé Jonas Koudissa a indiqué que dans cet ouvrage, l’auteur a réussi à établir la relation entre la religion et la politique en mettant en exergue les pistes d’une théologie politique renouvelée. Par ailleurs, l’archevêque de Brazzaville, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, a salué le travail de l’auteur, son apport en théologie politique.

### L’auteur

Français d’origine congolaise, l’abbé Serge Babingui, historien, politologue et théologien, est un prêtre de l’archidiocèse de Brazzaville. Il est titulaire de deux masters en théologie fondamentale et dogmatique, obtenus à l’Institut catholique de Paris et en théologie catéchétique et



pratique à l’Institut supérieur de la pastorale catéchétique. En mars 2023, il est devenu titulaire d’un doctorat en théologie catholique. Son

champ d’action en recherches aborde les problématiques du bien-être de l’homme et de la société.

Rominique Makaya

## SALON DU LIVRE AFRICAIN DE PARIS

# La troisième édition annoncée pour mars

Pour sa troisième édition, le Salon du livre africain de Paris ouvrira ses portes du 15 au 17 mars prochain, à la mairie du 6e arrondissement.



La troisième édition du Salon du livre africain de Paris accueillera, sur trois jours, près de 200 auteurs et 80 éditeurs venus d’Afrique, d’Europe, d’Amérique et des Caraïbes. Elle a pour ambition de célébrer la diversité d’une littérature en pleine effervescence qui s’écrit en Afrique, bien sûr, mais désormais sur tous les continents, expliquent les organisateurs.

Le Salon se déroulant à Paris, la littérature francophone sera évidemment mise en avant. Pour autant, aucune des littératures africaines ne sera oubliée, qu’elle soit écrite en anglais, en arabe, en portugais, mais aussi dans une des 1 800 langues parlées dans les cinquante-quatre pays du continent. L’occasion pour tous les participants de se plonger dans la beauté et la complexité des civilisations africaines et de découvrir certaines des nouvelles voix les plus passionnantes de leur littérature.

Près d’une trentaine de débats, au cours desquels se croiseront les grands auteurs du moment, seront proposés au public. Le Salon abritera également des expositions, des spectacles (slam, poé-

sie, contes, musique) et des projections. Ouvert à tous, le Salon commencera par un temps dédié aux professionnels du monde de l’édition, auteurs, éditeurs, partenaires institutionnels et journalistes. Durant cette journée professionnelle, trois tables rondes seront organisées afin d’échanger sur des sujets sectoriels. Une partie de la matinée sera également consacrée à un « Carrefour des droits », un temps de rencontre et d’échange entre les éditeurs français, européens et africains, et les auteurs. La présence de nombreux grands noms de la littérature africaine et afro-descendante est d’ores et déjà confirmée, parmi lesquels Eugénie Opou, Fan Atiki, Gaëlle Bélem, Tanella Boni, Diade Dembele, Asia Djoulaït, Eugène Ebodé, Charline Effah, Boniface Mongo MBoussa, Dibakana Mankessi, Scholastique Mukasonga, Eric Mukendi, Wilfried N’Sondé, Makenzy Orcel, Michèle Rakotoson, Beata Umubeyi Mairesse, Rodney Saint-Eloi, Samy Tchack, Anne Terrier, Erik Mukendi, Marc Alexandre Oho Bembe, pour n’en citer que quelques-uns.

Marie Alfred Ngoma



## FOOTBALL

## Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

**Retour en Ligue 2 pour Nolan Mbemba**

En manque de temps jeu au Havre, le milieu de terrain de 28 ans s'est engagé pour 18 mois avec Grenoble.

Avec 1 but en 17 minutes, Nolan Mbemba pouvait se targuer d'un ratio but/temps de jeu à faire rougir n'importe quel attaquant (le ratio de Mbappé est de 75 minutes). Mais avec seulement 17 minutes jouées depuis le début du championnat, le natif d'Amiens perdait son temps en Normandie.

C'est donc logiquement qu'il a décidé de changer d'air. Cap sur les Alpes, à 800 kilomètres du littoral normand, et Grenoble. Le natif d'Amiens a signé un contrat de 18 mois en faveur du GF 38, avec lequel il est lié jusqu'en juin 2025. Il portera le numéro 31.

Le milieu défensif ou relayeur revient donc en Ligue 2, un championnat qu'il connaît bien, puisqu'il y a passé quatre saisons, dont trois avec le HAC, pour un total de 89 matches (2 buts et 2 passes décisives).

Double champion de France de Ligue 2, en 2018 avec Reims et 2023 avec Le Havre, le natif d'Amiens peut légitimement rêver à un troisième titre, puisque sa nouvelle équipe est 3e du classement avec six et sept points de retard sur Auxerre et Angers.

Plusieurs Diabes rouges ont porté le maillot bleu et blanc avant lui: Bruce Abdoulaye, Thernand Bakouboula, Yannick Salem, Simon Pambou et Fernand Mayembo, qui aurait poussé son coéquipier en sélection nationale à y poursuivre sa carrière.

**Jason Bahamboula en Lettonie**

Libre de tout contrat depuis son départ de Guimaraes en juillet 2023, Jason Bahamboula a trouvé un club en Lettonie.

L'attaquant de 22 ans, formé à Caen, s'est engagé en faveur du FC Valmeria, 4e du dernier championnat. Il a signé pour une saison, qui débutera en mars prochain.

**Faitout Maouassa quitte Lens pour Grenade**

Malgré son but inscrit début janvier en Coupe de France, la greffe n'aura jamais pris entre Faitout Maouassa et le RC Lens. Prêté jusqu'en juin par le Standard de Liège, le gaucher a donc cassé, d'un commun accord, son contrat et va finir la saison en Espagne.

Cap vers le soleil andalou et la Liga pour le latéral ou piston gauche, qui s'est engagé jusqu'en juin prochain en faveur du FC Grenade, 19e et avant-dernier de Liga.



Relancé la saison dernière avec Montpellier (5 buts et 5 passes décisives en 33 journées), le natif de Villepinte n'a pas réussi à se stabiliser chez le vice-champion de France.



Arrivé au FC Bruges en 2021, pour une durée de 4 ans, l'ancien joueur de l'AS Nancy ne s'est pas imposé non plus en Belgique.

On va finir par croire qu'il a besoin de soleil et de chaleur pour s'épanouir. Ça tombe bien, au Congo, il fait chaud...

**Loick Ayina prêté en Ecosse**

Peu utilisé durant cette première partie de saison à Huddersfield (deux apparitions en Championship ; une en EFL, 166 minutes de jeu), Loick Ayina va finir la saison en Ecosse, à Ross County.

Le défenseur central de 20 ans retrouve une compétition qu'il connaît bien puisqu'il a joué onze matches de Scottish Premier League la saison dernière dans le cadre d'un prêt à Dundee United. Ross County est actuellement 11e sur 12.

Notons qu'Ayina est né à Brazzaville, puis est passé par la France (Sarcelles) avant de rejoindre Huddersfield en U17.

**Christ Melik Makosso signe en première division belge**

Sollicité par plusieurs clubs cet hiver, le Brazzavillois Christ Melik Makosso rejoint finalement la Belgique et le RWDM, jusqu'en juin 2028.

Christ Melik Makosso rejoint comme annoncé le groupe Eagle Football présidé par l'Américain John Textor. Le défenseur de 19 ans ne signe pas, comme annoncé, à Lyon, mais au Racing White Daring de Molenbeek, communément appelé RWDM.

Moins d'un an après son arrivée à Sochaux, en mars 2023, Christ Makosso quitte donc le Doubs pour rejoindre le 13e et premier relégable en Jupiler League, la première division belge.

Chez les Lionceaux, Makosso aura évolué dans cinq compétitions différentes : un match chez les U19, sept matches de National 3, cinq de Ligue 2, huit de National 1 et deux en Coupe de France. Ancien capitaine en équipes de jeunes du Congo, appelé pour la première fois chez les Diabes rouges A cet automne, Makosso continue donc sa progression.

*Camille Delourme*

**Ligue 2, 21e journée**

Mons Bassouamina était titulaire lors de la réception de Saint-Etienne à Pau. Il a été remplacé à la 63e minute alors que les Stéphanois avaient déjà inscrit l'unique but du match.

Réduit à dix juste avant la pause, Laval partage les points avec le Paris FC (1-1). Remplaçant, Marvin Baudry est entré à la 90e+3 minutes.

Première apparition de Christopher Ibayi sous le maillot d'Ajaccio. L'international congolais est entré à la 59e minute sur le terrain de Dunkerque. Sans Alain Ipiélé, hors du groupe pour le troisième match de rang.

Concarneau bat Troyes (1-0), sans Bevic Moussiti Oko, absent pour plusieurs semaines en raison d'une blessure musculaire contractée à l'entraînement. Rappelons que l'avant-centre, libéré par les Turcs de Boluspor, a été recruté par les Thoniers pour pallier l'absence du Mauritanien Ibnou Ba.

Arrivé mardi, en provenance du Havre, Nolan Mbemba n'était pas dans le groupe de Grenoble, tenu en échec par Auxerre (1-1).

Pas de vainqueur entre Amiens et Anenecy (0-0). Pas de Congolais sur la pelouse, puisque Yvan Iki Dimi est resté sur le banc, alors que Kévin Mouanga, convalescent, ne devrait reprendre qu'en février.

**Angleterre, 18e journée, 3e division**

Northampton Town l'emporte 3-2 à Charlton. Remplaçant, William Hondermarck est entré à la 77e, à 2-2.

Chypre, 20e journée, 1re division Zakakiou concède le nul 0-0 face à l'Omonia Nicosie (0-0). Remplaçant, Valdy Matongo est rentré à la 77e, tandis que Sagesse Nzaou était absent de la feuille de match.

Suisse, 19e journée, 1re division Bradley Mazikou était titulaire lors du match nul du Servette à Winterthur

(3-3). Les trois buts adverses sont venus de son côté : s'il n'est pas couvert par son central sur le premier débordement, il est trop facilement éliminé par Di Gusto qui lance Gantenbein sur le second but local.

A son crédit, une frappe du droit, claquée en corner par le gardien adverse à la 71e.

Turquie, 22e journée, 1re division Hatayspor est tenu en échec par Alanyaspor (0-0). Sans Chandrel Masanga, resté sur le banc.

**Grèce, 8e de finale retour de la Coupe**

Battu 1-3 à l'aller, Kifisia est éliminé après le match nul concédé mardi soir devant l'OFI Héraklion (1-1). Face à son ancien club, Thievy Bifouma était remplaçant au coup d'envoi.

Israël, 17e journée, 1re division L'Hapoel Haïfa bat Hadera 2-0. Sans Fernand Mayembo, absent depuis le 20 décembre en raison d'une déchirure musculaire abdominale.

L'Hapoel perd le derby de Tel Aviv sur le terrain du Maccabi (2-4). Bryan Pasi a joué toute la rencontre au poste de libéro. Deux mésententes avec Bloian, son alter-ego dans l'axe, emmènent les 1er et 4e buts.

Mavis Tchibota, lui, est resté sur le banc face à son ancienne équipe.

Au classement, l'Hapoel Haïfa est 3e avec 33 points, devant l'Hapoel Tel Aviv, 7e avec 20 points.

Pays-Bas, 8e de finale de la Coupe Le NEC Nimègue bat Go Head Eagles 2-1, sans Brayann Pereira, convalescent (épaule).

Turquie, 5e tour de la Coupe Remis de sa blessure, Chandrel Masanga était titulaire lors de la facile qualification d'Hatayspor face à Sakaryaspor (5-1). Remplacé à la 80e minute.

Dans les rangs adverses, Simon Nsana est entré à la pause, à 4-1.

Francis Nzaba était titulaire lors du succès de Genclerbirligi à Kayserispor (1-2).

*C.D.*



## POLLUTION MARINE

## Un nouveau Plan national d'intervention d'urgence en étude

Le séminaire atelier sur la mise à jour du Plan national d'intervention d'urgence (PNIU) a pris fin le 25 janvier, à Pointe-Noire, par l'adoption de plusieurs propositions et décisions pouvant permettre désormais de mieux faire face aux éventuels déversements d'hydrocarbures et autres polluants en mer.

Après cinq jours de réflexion, d'analyse, de simulation et d'entraînement sur les questions de déversement d'hydrocarbures qui perturbent les équilibres des écosystèmes marins et côtiers, les experts nationaux des administrations publiques et des structures privées, notamment les sociétés pétrolières ainsi que les représentants de la société civile, ont abouti à des nombreuses conclusions et des avancées perceptibles dans l'optique de mieux gérer les pollutions marines. Ceci, grâce à l'appui technique et financier de l'Organisation maritime internationale et de l'Association mondiale de l'industrie pétrolière et gazière pour l'amélioration des performances environnementales et sociales à travers le projet Gi Wacaf (Initiative mondiale pour l'Afrique occidentale, centrale et australe).

Au terme des exposés et des différentes thématiques développées lors des travaux, se sont dégagés de nombreux points de convergence. Ainsi, le champ d'application, la portée et le périmètre géographique du PNIU ont permis d'éclairer les parti-



Le ministre Honoré Sayi posant avec des participants au séminaire /Adiac

cipants et d'approfondir la réflexion sur l'élargissement du plan aux substances nocives potentiellement dangereuses (SNPD). Ainsi, le PNIU s'articulera également à terre dans les mêmes conditions qu'en mer. Ce plan examiné dans son ensemble a permis de déceler des éléments nouveaux qui vont conduire à poursuivre sa mise à jour. Il reste à définir la méthode et à déterminer les ressources nécessaires pour finaliser à court terme sa mise à jour. Les recommandations prises à l'issue de l'atelier sont, entre autres, re-

nouveler les cartes de sensibilité, élargir le groupe technique à toutes les parties prenantes (sociétés privées et organisations non gouvernementales impliquées) et disposer des ressources financières correspondantes, renforcer le cadre réglementaire à l'utilisation des dispersants et celui lié à la lutte contre les substances nocives et potentiellement dangereuses, adapter un plan aux différents niveaux de déversement des hydrocarbures, prendre en compte la gestion de la pollution à terre et dans les eaux continentales,

assurer la formation du personnel impliqué dans la gestion de la pollution marine, terrestre ainsi que dans les eaux continentales, procéder aux exercices grandeur nature une fois l'an pour tester régulièrement le PNIU.

« Cet atelier est une étape sur le chemin de la revue et la mise en œuvre d'un système national d'intervention revu en cas de déversements accidentels en ligne avec les conventions pertinentes, en particulier l'OPRC 90 et OPRC-HNS sur la préparation, la lutte et la coo-

pération en matière de pollution par les hydrocarbures et SNPD mais aussi aux risques locaux » a dit Anaïs Guillou, cheffe de projet GI Wacaf.

En remerciant les experts de GI Wacaf, la Commission nationale d'organisation ainsi que les experts du groupe technique de travail, Honoré Sayi, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande a dit: « Notre pays va se doter du nouveau plan révisé qui permettra au gouvernement de la République d'améliorer les capacités organisationnelles et opérationnelles en cas de déversement d'hydrocarbures, des produits chimiques et autres substances polluantes nocives sur les milieux marins et côtiers ainsi que sur les eaux continentales ». Pour conclure, il a encouragé « les points focaux du Gi wacaf et de la Convention d'Abidjan de continuer à œuvrer de façon efficace et efficace à l'échange d'information et de renseignements avec les responsables du Gi wacaf en vue de l'application effective du PNI de la République du Congo ».

Hervé Brice Mampouya

## APICULTURE

## La coopérative agro pastorale Ya Diyi dotée d'une miellerie moderne

La coopération Ya Diyi, spécialisée dans l'apiculture, a reçu, le 26 janvier au siège de l'arrondissement 4, Loandjili, à Pointe-Noire, des mains de Li Yan, ambassadrice de Chine au Congo, une miellerie moderne et du matériel apicole. Ce don réceptionné par Juste Justin Goma Gabou, président fondateur de cette coopérative, va contribuer à la modernisation du secteur de l'apiculture au Congo longtemps resté artisanal.

D'une valeur de 48 millions FCFA, le matériel de miellerie moderne sorti des usines chinoises est un joyau technologique en la matière. Il est composé, entre autres, de l'extracteur, du pressoir, du désoperculeur, des futs de conservation de miel, des doseuses à miel, des étiqueteuses et des maturateurs, des combinaisons de protection, des machines de stockage du miel...

Grâce à cet équipement, la production de miel de la coopérative, actuellement de deux tonnes par an, sera quadruplée. Aussi, seront améliorées les conditions de transformation et de conditionnement du miel avec toutes les conditions d'hygiène requises, et justifier ainsi la certification reçue récemment de l'Agence congolaise de la normalisation et la qualité (Aconoq). Des emplois directs et indirects y seront également créés. « Nous espérons que ces équipements vont booster la production de la coopérative et apporteront une plus-value substantielle et qu'ils vont promouvoir la coopération que nous avons avec cette structure qui conduira certai-

nement les jeunes, femmes et les enfants congolais, à réaliser l'objectif de faire du Congo un pays producteur et exportateur de miel en Afrique », a dit Li Yan. « Au moment où la coopération Congo-Chine souffle ses 60 ans, l'ambassade de Chine entend faire de son mieux pour travailler avec les amis congolais et approfondir la coopération sur la réduction de la pauvreté, dans le domaine agricole et le développement vert en vue d'ouvrir un nouveau chapitre dans les annales de la coopération pragmatique sino-congolaise et porter les relations amicales entre nos deux pays à des niveaux toujours plus élevés », a ajouté la diplomate.

En remerciant l'ambassadrice de Chine pour ce geste très louable, Juste Justin Goma Gabou a présenté à l'assistance les avantages dont bénéficieront la coopérative et la filière miel avec l'acquisition de ces équipements. Ce sont, entre autres, la garantie de transformer et de stocker les produits dans les meilleures conditions et pour une longue durée, la disponibilité d'accueillir les autres producteurs de miel dans leurs



Le président Goma Gabou recevant le don de l'ambassadrice de Chine au Congo /Adiac

installations pour augmenter les capacités de production dans le pays. Des retombées non négligeables étant donné que le miel, avec ses nombreuses vertus, est considéré par les spécialistes comme un alicament qui regroupe à la fois les propriétés d'aliment et de médicament. En effet, il est anti bactérien, un anti oxydant, un gisement de plusieurs vitamines, un ral-

tisseur du processus de vieillissement, un régénérateur de cellules mortes au niveau du corps..., a t-expliqué.

Longtemps resté dans l'informel et pratiqué de manière artisanale avec tous les dommages causés à l'écologie et l'environnement comme la destruction des arbres, des abeilles et des écosystèmes, le secteur apicole, grâce à ce dispositif, se struc-

ture petit à petit, facilitant ainsi la traçabilité et la collecte des statistiques et données afin de mieux évaluer l'évolution de la filière miel. L'apiculture pourrait participer dès lors à la diversification de l'économie nationale. La visite des stands exposant les produits issus du miel de la coopérative Ya Diyi suivie de la dégustation ont mis fin à l'activité.

Hervé Brice Mampouya



## MÉDIAS / CAN

# AGL révèle les talents du « Prix AIPS » Afrique 2023

Partenaire de l'Association Internationale de la Presse Sportive (AIPS Afrique) et de la Coupe d'Afrique 2023 qui se déroule actuellement en Côte d'Ivoire, la section Africa Global Logistics (AGL), a participé le 25 janvier 2024 dans la capitale ivoirienne, à la cérémonie de distinction des meilleurs journalistes sportifs africains, à travers le Prix « AIPS Afrique 2023 », un événement qui a révélé le talent et la diversité du journalisme sportif africain.

A l'occasion de cette cérémonie organisée en marge de la 34<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), et conformément à ce qu'avait annoncé l'entreprise au lancement de ce prix, le 12 janvier 2024, quatre lauréats dans les catégories Presse écrite, Web, Télévision et Radio ont été distingués sur 67 participants de 19 pays africains.

AGL adresse ses chaleureuses félicitations à Obiodun Adewale de la presse écrite (Nigeria), à Yanick Armel Kenne de la presse web du Cameroun, à Abdoul Rasmane Kaboré (Burkina Faso) et à Saikou Seyd (Sénégal) pour le prix radio, lauréats de cette première édition, dont les œuvres ont magnifiquement illustré la richesse du journalisme sportif sur le continent :



Des lauréats de la première édition du « Prix AIPS » DR

AGL, nous sommes convaincus

Selon les initiateurs de ce prix, chacun des lauréats a apporté une contribution significative à la compréhension et à l'appréciation du sport en Afrique, en abordant des sujets sociaux profonds et pertinents. L'ensemble des œuvres primées sont disponibles sur le site d'AGL. Lors de la cérémonie, AGL et son partenaire l'AIPS ont également rendu hommage aux légendes du journalisme sportif africain, dont les noms et les œuvres ont joué un rôle essentiel dans la formation du paysage médiatique sportif en Afrique. « Notre partenariat avec l'AIPS Afrique reflète notre engagement envers le développement d'une narration sportive africaine puissante et diversifiée. Chez

**« Notre partenariat avec l'AIPS Afrique reflète notre engagement envers le développement d'une narration sportive africaine puissante et diversifiée. Chez AGL, nous sommes convaincus que le journalisme de qualité est essentiel pour raconter l'histoire des transformations de notre continent »**

que le journalisme de qualité est essentiel pour raconter l'histoire des transformations de notre continent », a souligné la directrice régionale (Côte d'Ivoire - Burkina Faso) chez AGL, Asta-Rosa Cissé,

A travers ce partenariat, AGL s'engage à continuer à soutenir

le journalisme sportif africain et contribuer à l'émergence des talents journalistiques sur le continent. L'entreprise se réjouit de voir comment les lauréats d'aujourd'hui influenceront le paysage sportif et médiatique de demain.

Premier opérateur logistique multimodal (portuaire, logistique, maritime et ferroviaire) en Afrique, Africa Global Logistics fait désormais partie du groupe MSC, une entreprise leader dans le transport maritime et la logistique.

Grâce à une expertise développée depuis plus d'un siècle et plus de 23 000 collaborateurs dans 49 pays, AGL fournit à ses clients africains et mondiaux des solutions logistiques complètes, personnalisées et innovantes, avec l'ambition de contribuer durablement à la transformation de l'Afrique.

Outre le continent africain, l'entreprise également présent en Haïti et au Timor a conclu récemment un accord avec la CAF l'ayant désigné comme le fournisseur logistique officiel de la coupe d'Afrique Total Energie, Côte d'Ivoire 2023.

**Hervé Brice Mampouya**

## HUMEUR

### Quand des stages ne débouchent plus sur des emplois !

Des stages des jeunes diplômés à la quête de leurs premiers emplois devraient, en réalité, déboucher sur des emplois. Mais le constat est que nombreux jeunes sont de plus en plus confrontés au phénomène de « stages non concluants » qui devient comme une fuite en avant afin de freiner leur embauche après tant de mois voire d'années de stage dans telle ou telle entreprise.

L'Agence congolaise pour l'emploi et le Fonds national d'appui à l'employabilité et l'apprentissage, structures nées sur les cendres de l'Office national de l'emploi et de la main d'œuvre, doivent être de plus en plus regardants de cette situation que vivent des jeunes à la recherche des emplois. Ils peuvent peut-être trouver des sociétés qui acceptent leurs dossiers pour des stages, mais qui sont rarement concluants.

C'est surtout à Pointe-Noire que l'on voit à longueur des journées des jeunes avec des dossiers à la recherche d'emploi. En allant les déposer dans une société, ils savent d'avance que même s'ils feront six mois de stage ou plus, ils ne seront pas embauchés. Et pourtant, le stage qui permet la mise en pratique des connaissances acquises à l'école devrait être un ultime moment ouvrant les portes d'emplois aux jeunes diplômés. Si rien n'est fait pour arrêter cette manie, des stages deviendront « un passe-temps » pour la jeunesse.

La fameuse exigence qui revient souvent pour être embauché, à savoir « Avoir passé au moins tant de mois de stage », devient une coquille vide. Les chargés du personnel ou des embauches ne prennent plus en compte cette exigence, puisque les stages ne sont plus du tout valorisés. Encore que l'autre fameuse indication, « Stage renouvelable », est une fuite en avant pour éviter que des jeunes diplômés arrivent à accéder à la signature des contrats à durée indéterminée, c'est-à-dire à des embauches. Mieux vaut les faire travailler pendant trois à six mois et les libérer, disent ces entreprises non sérieuses. Cette année-ci étant dédiée à la jeunesse, ces différents calculs pour maintenir des jeunes dans un « chômage à vie » devraient tomber.

Le principe devrait être clair, car si une société ou une entreprise quelconque lance des appels d'offres en vue de recruter des stagiaires, à la fin, certains devraient en réalité être embauchés. Or ce que l'on voit dans ces entreprises, c'est du cafouillage socio-professionnel. Le stage ne donne plus du tout l'occasion d'entamer une vie professionnelle mais tend à devenir un passe-temps.

Etant donné que l'année 2024 est dédiée à la jeunesse, les entreprises devraient aussi assouplir leurs méthodes d'embauche afin de faciliter l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes compétents.

**Faustin Akono**

## INONDATIONS AU CONGO

### L'UE octroie environ 131 millions FCFA

Suite aux pluies intenses et aux inondations qui touchent la République du Congo, l'Union européenne (UE) vient d'octroyer 200 000 euros (environ 131 millions FCFA) en aide humanitaire, afin de contribuer à la réponse aux besoins les plus urgents des habitants de Brazzaville, des Plateaux et de Pointe-Noire.

D'après un communiqué de l'UE publié le 25 janvier, les inondations généralisées ont fait des dizaines de victimes, endommagé des infrastructures vitales et submergé des terres agricoles causant une perte importante en moyens de subsistance. Selon les estimations, 350 000 personnes ont été touchées.

« Le financement de l'UE renforcera les effets de la Croix Rouge congolaise pour apporter l'aide dont les victimes ont tant besoin, notamment en matière d'eau, d'assainissement, de santé, de transferts en argent liquide et autres types d'assistance essentielle », précise le communiqué.

Par ailleurs, l'UE a indiqué que le projet de quatre mois durera jusqu'en mai et devrait bénéficier à 16 000 personnes. Ce financement s'inscrit dans le cadre de la contribution globale de l'UE



Comment juguler le phénomène d'inondation à Pointe-Noire, DR

au fonds d'urgence pour les réponses aux catastrophes de la Fédération internationale des sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge. Cet appui d'urgence s'ajoute au précédent pour la préparation du plan triennal de contingence inondation qui avait été achevé en juillet.

Signalons que le Congo a connu de graves inondations ces dernières

semaines en raison d'une augmentation sans précédent des niveaux d'eaux du fleuve Congo et de ses principaux affluents. Le fleuve a atteint un niveau le plus élevé depuis 60 ans. Selon les météorologistes, la situation devrait encore se détériorer, car les fortes pluies vont persister pour atteindre leur pic au mois de mars.

**Yvette Reine Nzaba**



## FONCTION PUBLIQUE

## Firmin Ayessa appelle à la probité dans le traitement des dossiers

Le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, a dévoilé, le 26 janvier à Brazzaville, les actions prioritaires de son département en 2024, tout en appelant les cadres et agents à bannir les antivaleurs qui commencent à y prendre corps, surtout à la direction générale de la Fonction publique.

En vertu de l'obligation de probité qui s'impose à tous les agents publics, le ministre d'Etat a attiré l'attention des cadres et agents évoluant à la direction générale de la Fonction publique en leur réitérant que le traitement des dossiers est gratuit. « Ces étiquettes d'escroc et d'arnaqueur qu'on attribue aux agents de notre ministère et particulièrement aux agents de la direction générale de la fonction publique par la faute de quelques malfrats ne nous honore pas. Nous devons y mettre un terme définitif. Nous y veillerons », a martelé Firmin Ayessa.

S'agissant de la feuille de route de l'année en cours, le ministère en charge de la Fonction publique entend entreprendre et poursuivre la mise en œuvre des actions prioritaires engagées en 2023. Il s'agit, entre autres, de l'application effective et la vulgarisation de la loi n°68-2022 du 16 août 2022 portant statut général de la Fonction publique ; la poursuite de l'opération d'enrôlement biométrique des agents civils de l'Etat ainsi que des enseignants volontaires et communautaires du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation. « Après les deux premières phases, celle de Brazzaville et des autres départements du



1-Le ministre d'Etat, Firmin Ayessa/Adiac 2- Des cadres et agents du ministère/Adiac

pays, nous nous attèlerons à organiser la session de rattrapage pour les deux premières phases et la dernière phase qui concerne les missions diplomatiques et consulaires du Congo à l'étranger », a annoncé le ministre d'Etat.

Il est aussi prévu l'opérationnalisation du système intégré de gestion des ressources humaines de l'Etat dont la cérémonie de présentation et de remise officielle sera organisée prochainement en présence des partenaires techniques et financiers ; l'organisation du test de changement de spécialité ; l'organisation d'une campagne de titularisation des agents contrac-

tuels de l'Etat, conformément aux dispositions de l'article 305 de la loi n°68-2022 du 16 août 2022 portant statut général de la Fonction publique.

#### Recruter en tenant compte de l'année de la jeunesse

La campagne de recrutement à la Fonction publique pour l'exercice 2024 se fera, à en croire Firmin Ayessa, suivant les orientations du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui a décrété 2024, année de la jeunesse. Il a, par ailleurs, annoncé la réorganisation de la direction générale de la Fonction publique pour l'arrimer au nouveau statut, afin de

rendre la gestion du personnel plus efficace et adéquatement rationnelle d'autant plus que l'on y déplore, à bon droit, la pléthore et le « trop plein ». Une question qui devrait être abordée, selon lui, sous le double angle des effectifs et sinon du manque des locaux.

Concernant la composante sécurité sociale, le gouvernement a retenu l'entrée en exploitation effective de la Caisse d'assurance maladie universelle (Camu), avec la poursuite de l'enrôlement biométrique des assurés ; le conventionnement des formations sanitaires publiques et privées présélectionnées et l'achèvement du module 1 du

système d'information, concernant la solution santé ; la mise en place des organes de gouvernance de la Camu, notamment le Conseil d'administration et la direction générale, conformément aux dispositions légales. Il s'agira également du renforcement de la gouvernance de la Caisse nationale de sécurité sociale, à travers la mise en place des outils modernes de gestion et la finalisation de la réforme du système d'information ; de la poursuite des efforts du gouvernement à travers le ministère des Finances pour la régularité du paiement des pensions en tenant compte des effectifs ; l'amélioration des conditions de travail à la Caisse de retraite des fonctionnaires et la poursuite de la modernisation des outils de gestion en vue d'un traitement plus efficace des pensions. « L'exécution de toutes ces orientations ne peut être possible que si et seulement si, chacun de vous s'implique résolument au travail, avec abnégation dans le respect de la chose publique. A cet effet, le décret n°2003-327 du 19 décembre 2003 portant code de conduite des agents publics sera d'application stricte », a conclu Firmin Ayessa, précisant que 2024 se présente comme une année à forts enjeux pour le ministère.

Parfait Wilfried Douniama

## RÉFLEXION

## Alors que ...

Oui, disons-le sans l'ombre d'un doute : alors que la déstabilisation de la mer Rouge, où s'affrontent à fleurets plus ou moins démouchetés les milices Houthis que soutient l'Iran et les forces occidentales qui appuient plus ou moins directement Israël dans sa lutte contre le Hamas, provoque une crise économique sans précédent générée par la difficulté d'accès au canal de Suez par où passe une bonne partie du commerce international, ce qui se prépare quelques centaines de kilomètres plus à l'Est, dans le golfe Persique, fait planer sur l'économie mondiale tout entière la menace d'une crise infiniment plus grave sur laquelle on ferait bien de se mobiliser dès à présent.

Derrière le conflit qui oppose les Palestiniens et les Israéliens dans la bande de Gaza, causant la mort de centaines de milliers d'êtres humains, se dissimule, en effet, en réalité un affrontement avec l'Iran qui pourrait bien déboucher à plus ou moins brève échéance sur une guerre ouverte qui provoquerait la fermeture du détroit d'Ormuz par où passe l'essentiel du commerce pétrolier mondial. Avec, même si l'on n'évoque guère ce danger dans la sphère diplomatique, un recours plus ou moins direct à des armes nucléaires dont les conséquences seraient à tous égards dramatiques. Recours que les Israéliens, qui détiennent cette arme fatale, n'hésiteront pas à mener contre les Mollahs chiites iraniens qui eux-mêmes s'emploient depuis des décennies à s'en doter.

Imagine-t-on ce qui se passera à l'échelle mondiale si le conflit larvé qui oppose encore plus ou moins souterrainement l'Iran et Israël venait à éclater provoquant la fermeture simultanée du canal de Suez et du détroit d'Ormuz ? Au-delà de la crise économique et financière que génèreraient la non production et le non commerce des hydrocarbures dans cette partie de la planète, il dresserait à coup sûr les unes contre les autres les grandes puissances qui elles-mêmes détiennent des armes de destruction massive et se disputent plus ou moins clairement la gouvernance mondiale : Etats-Unis/Europe, Russie-Chine-Inde. Des affrontements plus ou moins directs qui eux-mêmes feraient courir à la communauté mondiale des dangers mortels.

Dans ce contexte pour le moins inquiétant, la solution qui s'impose est bien la mobilisation des pays du Tiers monde au sein de l'Organisation des Nations unies, le Tiers monde qui rassemble plus de la moitié de l'espèce humaine et qui, de ce fait, peut et doit avoir une influence très réelle sur la gouvernance mondiale. Exactement comme cela se constate aujourd'hui dans la lutte contre le dérèglement climatique et la protection de la nature dont le Sommet des trois grands bassins fluviaux et forestiers qui s'est tenu à Brazzaville, à la veille de la COP 28, a donné une idée aussi concrète que précise.

De façon claire, il y a désormais urgence. Urgence vitale à tous égards !

Jean-Paul Pigasse